

L'Union des Cantons de l'Est JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA INCORPORÉE
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT
1.00 par an.—50c. par semestre.
nécessairement d'avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne..... 30 centes
Insertions subséquentes..... 20 ..
Épaves Mariages et Sépultures..... 25 ..
Gratuit pour les abonnés

Toute publication personnelle ou intéressée
rapports d'institutions financières ou autres
seront insérées comme annonces, à 12 centes
la ligne

ELOQUENCE D'OUTRE-TOMBE

Notre confrère, "La Presse" publie l'article suivant :
"Die Todte reiten schnell, les morts vont vite, on en perd tôt le souvenir," dit un vieil axiome germanique.

Si le souvenir des défunts se perd, même parmi les illustres, celui de certaines puissances intellectuelles et morales fait exception à la règle et semble voué à l'immortalité. Quelle que soit leur distance dans l'espace des temps, leurs lumières nous arrivent toujours comme celles de certains astres après des siècles de trajet. De leurs mausolées, de leurs tombeaux se dégage constamment le parfum de leurs vertus et travaux, de leurs actes de bienfaisance et d'héroïsme qui inspirent les dévouements et les chefs-d'œuvre.

Dans les populations on conserve précieusement tout ce qu'ils ont touché, les endroits où ils ont vécu travaillé et affirmé leurs puissances individuelles. Ils parlent encore longtemps après leur mort, et leurs paroles se répercutent en échos sonores et lointains, et doués d'une merveilleuse influence radiotélégraphique.

Voilà les réflexions que m'inspirait l'article de Claude, dans la "Presse" du samedi, 16 septembre, à propos de la maison de Sir Wilfrid Laurier dans la capitale, cadeau du parti libéral, que sa veuve, avant de mourir, légua au chef du même parti.

Claude est hostile aux modifications que l'on fait subir à l'intérieur de la maison.

Son avis est aussi le mien et celui de bien d'autres.

À Québec, trop de nos souvenirs historiques sont disparus, ramolus pour fins utilitaires ou rasés par le feu.

La première résidence de Sir Wilfrid Laurier fut à Arthabaska, où elle existe encore dans son entier et intacte.

Aux élections générales de 1873, alors que Sir Geo. Cartier fut battu par L.-A. Jetté, dans Montréal-Est, et qu'Alexandre MacKenzie, chef alors du parti libéral, arriva au pouvoir, Wilfrid Laurier devint député du comté d'Arthabaska. En 1876-77, invité à faire partie du cabinet MacKenzie, comme ministre de l'Accise, Wilfrid Laurier eut à faire sanctionner sa nomination par les électeurs de son comté. Il fut battu par M. D. O. Bourbeau.

Fort ému de cette défaite de Laurier dont le prestige allait grandissant, le Club Canadien, club politique, électoral et de patronage, qui avait été fondé en 1875, dans les bureaux de l'évênement, avec Arthur Larue, ancien député de Bellechasse, comme président, et le signataire de cet article, comme secrétaire, résolut de ramener Wilfrid Laurier dans la vie politique active, et jeta les yeux sur la division électorale de Québec-Est, qui était alors libre.

Les principaux citoyens de la division furent consultés, leur opinion fut unanime à approuver la candidature de Laurier. Il se forma alors un comité de six des citoyens les plus influents qui signèrent une requête, priant Laurier d'accepter la candidature dans la division. Je fus encore choisi comme secrétaire de ce comité et organisateur de la démarche à faire auprès de Laurier, à Arthabaska. Ce fut aussi en cette qualité qu'à l'arrivée du train de la députation de Québec-Est, avec au moins six cents personnes, je fus à Wilfrid Laurier, dans une salle d'entrée de sa résidence, la requête qui lui demandait de se porter candidat dans la division de Québec-Est.

Wilfrid Laurier accepta et c'est de là que date sa fortune politique.

L'Hon. Sénateur L. Lavergne

avait Wilfrid Laurier avec tous les excursionnistes de la veille.

Le 29 novembre 1877, Wilfrid Laurier était l'élu de Québec-Est. Les 29 et 30 novembre et 1er décembre furent alors les jours de ferveur et d'enthousiasme de par la ville.

En souvenir de tous ces faits qui ont un si grand intérêt historique aujourd'hui, ne serait-il pas à propos de prendre toutes les mesures nécessaires pour conserver l'ancienne résidence de Sir Wilfrid Laurier, à Arthabaska, de la protéger contre l'action du temps, en la maintenant dans son intégrité ? Elle constitue pour sa mémoire un monument bien éloquent et qui en vaudra bien d'autres.

CE QUE FAIT LE GOUVERNEMENT POUR LA JEUNESSE RURALE

Les Jardins Scolaires

Parmi les nombreuses initiatives prises dans le département de l'Agriculture en ces dernières années, aucune ne peut laisser prévoir d'aussi heureux résultats sur les développements de l'agriculture et l'attachement au sol que cette institution des Jardins Scolaires avec leur caractère de Mérite agricole juvénile. Et ce qui est réconfortant, c'est de constater avec quelle rapidité s'est développée cette institution, qui compte à peine un lustre et dont les résultats déjà atteints font l'attention autant et plus d'étres vieilles organisations agraires.

L'œuvre des Jardins Scolaires et celle du Mérite agricole juvénile est destinée à rendre des services incalculables à l'agriculture dans notre province en ce sens, que plus que toute autre initiative, elle est de nature, de par ses principes d'action à attacher les jeunes à la terre et à former des cultivateurs pratiques, instruits dans leur art, ouverts à toutes les méthodes modernes de la culture et des industries de la ferme.

Dans un rapport qu'il présentera bientôt, M. J.-H. Lavoie, directeur de l'œuvre des Jardins Scolaires et du Mérite agricole juvénile dit avec raison :

"Jamais temps ne pourrait être, en effet, plus opportun pour réagir contre la désertion du sol par les jeunes, car, depuis que le chômage sévit à l'état aigu dans les villes, ces dernières ont énormément perdu de cette puissance d'attraction qui engendre le flechissement de l'esprit agricole. Et comme la jeunesse rurale n'est momentanément pas attirée par l'industrie, aucun moyen ne doit être négligé qui puisse développer chez les jeunes une plus grande force de résistance aux sollicitations de la ville."

Pour atteindre ce but, pour faire aimer la terre aux vieux il faut apprendre aux jeunes les choses de l'agriculture ; il faut leur faire voir en la terre la plus grande source de biens et leur apprendre, dès l'âge le plus tendre, les moyens d'observation de façon qu'ils s'approprient de la connaissance des plantes qu'ils foulent à leurs pieds, et de celles qui les nourrissent.

Voilà l'objet immédiat des Jardins scolaires qui s'étendent aujourd'hui par toute la province.

Bien que cette œuvre des Jardins scolaires rayonne aujourd'hui un peu partout, nous ne la croyons pas encore assez connue, du moins du public qu'elle intéresse qu'indirectement. Voici donc quelques renseignements qui ne seront pas sans étonner ceux qui ne suivent généralement que de façon trop superficielle les progrès de notre province, notamment dans le domaine agricole.

Sait-on, par exemple, que le nombre des élèves fermiers et jardiniers des Jardins scolaires est présentement de 29,616 répartis dans 58 comtés et que des jardins scolaires sont établis dans 1,539 écoles ? Si nous comparons ces chiffres avec ceux de nos voisins les Américains qui se vantent d'avoir 600,000 élèves jardiniers avec une population de 106,000,000 nous avons le droit d'éprouver une légitime satisfaction, nous dont la population n'excède guère 2,000,000, en constatant que nous avons proportions gardées, deux fois plus d'élèves que nos voisins les États-Unis.

Mais ces 29,616 élèves ne sont pas là que pour faire nombre. Les élèves-jardiniers et fermiers travaillent présentement sur une superficie de terrain de 7,865,892

Le Docteur EDGAR LAROUCHE

DENTISTE

Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Fait les Plombages, extrait les dents et les nerfs dentaires ; ces derniers en moins de dix minutes.

Absolument sans douleur, au moyen de L'ACAINE, dont il possède le privilège absolu dans tout le district d'Arthabaska.

Satisfaction garantie pour tout ouvrage dentaire

pièdes carrés.

Les élèves-fermiers qui ne comptent que des garçons et qui sont au nombre de 7,628 cultivent une superficie de jardins de 4,576, 800 pieds carrés ; et de leur côté, les élèves-jardiniers qui sont au nombre de 21,988 dont 8,305 garçons et 13,683 filles, travaillent sur une superficie en jardins de 2,757,079 pieds carrés.

Ajoutons qu'actuellement le nombre des jardins scolaires cultivés aux écoles est de 65 et le nombre d'élèves qui les cultivent sur une superficie de 552,013 pieds, est de 1715.

Les élèves-fermiers, ajoutons-les encore, sont organisés en cercles qui sont présentement au nombre de 826 répartis dans 58 comtés de la province. C'est dans ces cercles que se recrutent les lauréats du Mérite agricole juvénile dont les premiers ont été couronnés le 6 septembre dernier, au cours des fêtes du Mérite agricole qui eurent lieu à l'Exposition provinciale de Québec.

Faisons maintenant connaître les côtés administratifs pour ainsi dire de cet aspect de l'éducation agricole fondée et dirigée par le Ministère de l'Agriculture de la province.

Nous comptons, à ce chapitre des jardins scolaires, deux catégories d'élèves : les élèves-jardiniers et les élèves-fermiers, avec un maximum de 800 par district.

Les élèves-jardiniers sont tous les élèves garçons, garçons et filles, fréquentant une école primaire et qui, à la discrétion de l'agronome, seront aptes à bénéficier de l'éducation agricole résultant de la culture d'un jardin fait à l'école ou à domicile.

Les élèves-fermiers qui ne sont que des garçons, exclusivement fils de cultivateurs, âgés de 8 ans et plus, sont ceux qui sont aptes à bénéficier de l'instruction agricole résultant de la culture faite, à domicile seulement, des espèces de produits dont la semence sera procurée par le ministère de l'Agriculture.

Ce dernier accord de substantielles primes aux élèves des deux catégories ainsi qu'à différentes espèces de grains qu'ils devront cultiver.

Les élèves fermiers et jardiniers doivent prendre part aux expositions scolaires et peuvent, par exemple, cette année, bénéficier pour fins de primes à ces expositions d'un montant maximum de \$100.00 par district d'agronome, au lieu de \$60.00 qu'il était auparavant, à condition toutefois qu'un montant égal soit perçu par l'agronome, de quelque façon que ce soit. Et telle est déjà la popularité de ces expositions que dans certains comtés, cette année, l'on a perçu une somme de \$600.00 au lieu de \$100.00.

L'on connaît l'organisation du Mérite agricole des Jeunes qui a débuté cette année même par un premier concours qui a été tenu dans la 3ème division du Mérite agricole des vieux agriculteurs et dont les lauréats ont reçu, outre la Médaille d'Or, la Médaille d'Argent et la Médaille de Bronze, de beaux et riches prix en nature accordés par le ministère de l'Agriculture.

Pour ce premier concours, l'émulation a été remarquable parmi les élèves fermiers. Elle le sera davantage pendant les concours qui vont suivre.

Et voilà ce que le gouvernement a fait pour les jeunes. L'on ne peut toujours pas l'accuser d'oublier la jeunesse rurale puisqu'il la met dans ses diverses manifestations éducatives publiques sur le même pied que les vieux agriculteurs. L'on accorde autant de sollicitude pour le fils que pour le père.

Les enfants pleurent pour avoir la
CASTORIA
DE FLETCHER

Le 1er congrès de la confédération des travailleurs catholiques du Canada

(L'Action Française)

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada vient de manifester pour la première fois devant le public, son existence, sa force déjà imposante et surtout ses grandes promesses d'avenir. Son premier congrès qui s'est déroulé à Montréal, du 12 au 17 septembre, en même temps qu'il marque une date importante dans les annales ouvrières de notre pays, consacre définitivement l'avènement du syndicalisme ouvrier catholique et national au Canada et même en Amérique.

Le mouvement ouvrier catholique, comme toute autre œuvre sociale, a eu sa période d'incubation, de préparation et de tâtonnements. Je n'irai pas jusqu'à dire que cette période des débuts soit terminée, mais il semble bien que notre mouvement a acquis assez d'ampleur et de vitalité pour n'être plus appelé un mouvement qui naît mais un mouvement qui grandit. Cette période de préparation commencée en 1900 a duré jusqu'à la fondation de la Confédération des Travailleurs catholiques, dont les bases furent jetées l'an dernier à Hull, "Période de préparation" ! Comme cette expression cache d'efforts généreux et répétés, de sacrifices nombreux et inconnus, d'épreuves difficilement surmontées et d'incertitudes éternelles. Les soldats des premières années — ils vivent tous encore, — que ce soit à Chicoutimi ou à Québec, aux Trois-Rivières à Hull ou à Montréal, se souviennent avec émotion des temps héroïques où ils n'étaient qu'une poignée pour entreprendre la grande croisade... ou ils avaient à combattre des menées défilantes ou rageuses de l'unionisme neutre en même temps que l'ignorance et l'apathie des travailleurs non organisés et même de toute une classe d'hommes dont la position sociale aurait dû être plutôt une incitation à encourager le syndicalisme catholique naissant.

Et la croisade se continue encore aujourd'hui avec des soldats plus aguerris et plus nombreux ; les succès se font moins attendre et le gros des bataillons profite des escarmouches premières menées par nos soldats pionniers. La fondation de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada a été préparée par quatre congrès généraux des syndicats catholiques et nationaux de la province. Les chefs du mouvement ouvrier catholique eurent bon en 1918 d'organiser un congrès des unions catholiques et nationales de la province et l'on vit se réunir à Québec une trentaine de délégués des différents centres où des syndicats catholiques avaient été fondés : Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Montréal, etc. Un courant de franche camaraderie et de vibrante sympathie s'établit aussitôt entre les différents délégués : les chances de réussite d'une organisation centrale étaient déjà fortes et les succès de celle-ci pratiquement assurés. En 1919, deuxième congrès aux Trois-Rivières. En 1920, troisième congrès à Chicoutimi. On rêvait déjà d'une Confédération. Les cadres et les effectifs grandissants du mouvement ouvrier catholique exigeaient l'établissement d'un bureau général doué de pouvoirs plus étendus, pouvant devenir un centre de vie syndicale d'où rayonneraient les impulsions puissantes, préparant doucement la voie à la formation de fédérations professionnelles, unifiant en un mot les efforts alors isolés de tous les groupements catholiques de tra-

CULTIVATEURS!

Assurez-vous un meilleur avenir en confiant la vente de vos produits à la Coopérative Centrale de préférence à tout commerçant.

Elle est votre propre organisation fondée pour sauvegarder les intérêts communs de tous les agriculteurs, et en confiant la vente de vos produits à un commerçant vous en enlevez le bénéfice à la Coopérative, par conséquent à vous-mêmes.

Soyez de fervents coopérateurs et donnez tout votre encouragement à votre Coopérative "L'Abattoir de Princeville."

LA SUCCURSALE DE PRINCEVILLE

En tout temps de l'année, elle reçoit les produits suivants :

PORCS, BŒUFS, VEAUX, MOUTONS, AGNEAUX, VOLAILLES, PEAUX VERTES DE BŒUFS, DE VEAUX DE LAIT, DE CHEVAUX. LAINE, SUCRE D'ERABLE, MIEL, ETC., ETC.

Elle a à votre disposition les produits alimentaires suivants et à des prix les plus bas.

Saindoux strictement pur
BEURRE, FROMAGE, MIEL, SUCRE D'ERABLE, FÈVES, POIS, LARD SALÉ, SUCRE GRANULÉ, JAMBONS, FARINE À PAIN, FARINE ENG MAISON, MOULU PAIN DE LIN, AVOINE BLÉ, LAINE CARDÉE, LAVÉE OU NON LAVÉE, ETC.

COOPÉRATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUÉBEC

PRINCEVILLE, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault, Lavergne, Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA

Bureau de Perrault & Perrault, rue de l'Église

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
Ministre de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries

LOUIS-RENAUD LAVERGNE, B. L. L. L. B., C. R.
WILFRID GIROUARD, B.A. B.C.L.

Tél. Bell et Loca

WALSH & POISSON

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.

J.-F. WALSH, B. A., C. R.
JULES POISSON, M. L. L., C. R.

Bureau : Rue de l'Église

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE

WILFRID LALIBERTÉ, C. R.
PHILIPPE MARCHAND

Bureaux : Hôtel de ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau

NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.

L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU L. L. B.

Le Dr Roch Hébert

Spécialiste

Des yeux, oreilles, nez et gorge à la clinique du Dr Darche, à Sherbrooke, sera à Victoriaville à l'hôtel Bernier, tous les quatrèmes mardis de chaque mois.

Bureau à Sherbrooke 92 King

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD

INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.

HENRI PEPIN JOSEPH MICHAUD

Entrepreneurs de construction de toutes sortes.
Manufacturiers de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage de coupe, bois réparé.

Chaudière installée dans la manufacture

The Canadian Milling Agency

Farine, Grains et Moulées
EN GROS
BUREAU 9 ST-LOUIS,
J.-C. HEON, Agent,
VICTORIAVILLE, QUÉBEC

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.

MEUBLES—TAPIS—FRÉLATS

Amédée Landry,

ARPENTEUR.
BECANCOUR, COMTÉ DE NICOLET

M. Landry est un arpenteur d'expérience

B. FEENEY, B. A.

NOTAIRE

ASSURANCES : VIE ET PEU

Achat et Vente de Débiteurs municipaux et scolaires ou autres.

PRINCEVILLE, P. Q.

MM. les curés et les syndics des paroisses trouveront à "La Librairie de l'Union," à Arthabaska, des blancs de rôles pour répartition d'église et de presbytères. Nous préparons les cahiers, suivant le nombre de feuille qu'ils désirent avoir.

ADRESSEZ-VOUS A
AUGUSTE BOURBEAU
COURTIER D'ASSURANCES
VICTORIAVILLE, - P. Q.
Pour Transports, Endossements et Renouvellements de Polices.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Chemin de fer
du Grand Tronc

Victoriaville-Montréal-Québec
(Gare du Palais)

Service des trains en vigueur le 1er octobre 1922

A partir de la date ci-dessus, le service ci-après sera en vigueur.

Victoriaville—Montréal

Départ	Arrivée
Victoriaville	Montréal
Tous les jours exe Dim. 7.44 a.m.	11.20 a.m.
Tous les jours 2.30 p.m.	6.55 p.m.
Tous les jours exe Dim. 9.46 p.m.	

Montréal—Victoriaville

Départ	Arrivée
Montréal	Victoriaville
Tous les jours exe Dim. 8.23 a.m.	12.40 p.m.
Tous les jours exe Dim. 4.16 p.m.	8.41 p.m.
Tous les jours 8.30 p.m.	6.00 a.m.

Victoriaville Québec (Gare du Palais)

Départ	Arrivée
Victoriaville	Québec
Tous les jours 6.00 a.m.	8.50 a.m.
Tous les jours exe Dim 12.40 p.m.	3.25 p.m.
Tous les jours exe Dim 8.41 p.m.	11.00 p.m.

Québec—Victoriaville

Départ	Arrivée
Québec	Victoriaville
Tous les jours exe Dim 5.15 a.m.	7.44 a.m.
Tous les jours 12.01 a.m.	2.39 p.m.
Tous les jours exe Dim 7.15 p.m.	9.46 p.m.

Pour Trois Rivières.....7.50 hrs a.m. et 2.45 p.m.; excepté le dimanche

Char dortoir sur le train de 9.46 p.m. et sur le train laissant Montréal à 8.30 p.m. Char parloir sur le train laissant Victoriaville à 2.30 hrs p.m. le dimanche.

Pour informations, s'adresser à Victoriaville à l'Ag't du Grand Tronc M. A. PELLETIER

Tapisserie Tapisserie

Si vous avez un ou des appartements à tapisser, vous avez tout intérêt à venir nous voir.

1o. Parce que notre assortiment le plus considérable à Arthabaska et à Victoriaville.

2o. Parce que nos prix sont les plus bas, — aucune augmentation.

3o. Parce que la tapisserie étant notre ligne de commerce principale nous avons des patrons spéciaux. Nous achetons à bon marché en raison de nos achats considérables et nous vendons à bas prix. C'est le secret de la vente énorme de tapisseries que nous faisons.

Une visite est sollicitée.
LA LIBRAIRIE DE L'UNION
Arthabaska

AUX ÉCOLIERS

Achetez vos articles de classe à la
LIBRAIRIE DE L'UNION

et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants : Cahiers, Crayons, Pumes, Porte-pumes, Gommés, Règles, Colifrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, boîte de peinture, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que : Livres de Lecture, Grammaires, Histories, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.

Visitez notre librairie, et vous serez convaincu du bon marché

HOTEL Manoir Victoria

NOUVEAU ET MODERNE
Victoriaville, P. Q.

M. Ovide Talbot, vient de faire de grandes améliorations à son hôtel ; il contient

35 CHAMBRES
Eau chaude et froide, dans chaque chambre, à la disposition du public voyageur.

Service de première classe.
Le public est cordialement invité d'aller le voir.

J.-O. TALBOT,
Propriétaire.

11 sept.—J.n.o.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos amis.

Mandats de Voyageurs
Boîtes de sûreté et Gardes des valeurs
Caisse de Noël
Change domestique et étranger.

Conseils Pratiques
Celui qui dépense tout son salaire néglige de se protéger contre les hasards de la vie.

LA BANQUE D'HOCHELAGA
Fondée en 1874

Succursale de Warwick, - - - O. BEAUMIER, Gérant.
Succursale de Victoriaville, - - - H. BARRIL, G. Gérant.

Autres Succursales :
St-Norbert
St-Wenceslas
St-Clotilde de Horton
Notre-Dame du Bon Conseil
Kingsley Falls
Tingwick

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA. 12 OCTOBRE 1922

A QUEBEC

C'est le mardi, 21 octobre, que s'ouvrira à Québec, la quatrième session du 15ème Parlement.

Cette session sera, si l'on en croit les rumeurs, la dernière avant les élections générales. Aussi comporte-t-elle une importance plus qu'ordinaire.

Les partis vont préparer leurs armes pour le combat qui s'annonce imminent : des discours seront faits qui serviront de base à la discussion pendant la lutte électorale, et en plus, il y aura des projets de loi très importants qui seront soumis aux Chambres.

Au premier plan, verra la loi autorisant le gouvernement de prendre à sa charge l'entretien des grandes routes régionales et provinciales. Ce sera une loi très populaire et qui n'est en définitive que l'aboutissant logique des lois antérieures. Des millions ont été dépensés pour la confection des chemins et routes. Il ne fallait pas que cet argent fut perdu par le défaut d'entretien de ces mêmes chemins. Il en est de même dans toute autre chose, une propriété non entretenue se détériore rapidement. Nos chemins non entretenus se seraient détériorés, et tous les travaux faits à grands frais seraient devenus inutiles. Mais le gouvernement prend à sa charge l'entretien de ces chemins, soulageant le contribuable d'un lourd fardeau.

En France, l'entretien des routes régionales est à la charge de l'Etat et, du reste, ce principe est conforme à la saine économie politique. La loi des cités et villes sera refondue. Ce projet de loi est venu devant les chambres à la dernière session, mais vu le peu de temps qu'il restait pour l'étudier, il a été remis à la présente session.

La révision de cette loi s'impose. Certains centres ont progressé; tous les ans les villes doivent s'adresser à la législature pour réviser leur charte; il est nécessaire de rendre la loi uniforme et d'éviter à ces centres des dépenses considérables par les amendements aux lois qui les régissent.

La colonisation recevra un nouvel essor par les subsides qui seront volés. Le gouvernement provincial rencontre les chambres avec un surplus de \$5,000,000.00. Jamais gouvernement n'a montré à l'électorat une page financière aussi belle.

Depuis 25 ans que le gouvernement libéral administre la chose publique à Québec, et depuis 25 ans, l'équilibre existe dans notre situation financière, les déficits du régime conservateur ont été changés en des excédants, qui plus est, la province diminue sa dette.

La session s'ouvre donc sous de brillants aspects, elle sera probablement courte et devra se terminer pour le temps des fêtes.

ASSEMBLEES

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, a tenu deux assemblées dimanche, l'une à St-Valère de Bulstrode, après la grand-messe, et une autre à St-Albert de Warwick, à trois heures de l'après-midi.

L'assemblée de St-Valère fut présidée par M. Thomas Thibault, maire et par M. Jules Landry, ex-maire.

A cause de la pluie, M. l'abbé Champoux, curé, avait gracieusement mis à la disposition de M. Perrault le sous-sol de la paroisse où eut lieu la réunion.

Au début de l'assemblée, M. Joseph Trudel, secrétaire-trésorier, lut au nom des citoyens de St-Valère une très belle adresse à l'honorable M. Perrault où ce dernier était remercié des services rendus à St-Valère et au comté d'Arthabaska et félicité de l'oeuvre qu'il poursuivait pour le retour à la terre et le défrichement de nos terres neuves.

M. Perrault remercia M. Trudel et les citoyens de St-Valère de cette marque de reconnaissance et de sympathie qu'ils lui donnaient.

M. Perrault exposa ensuite les diverses questions politiques provinciales et parla surtout de la voirie et de la colonisation.

M. Alfred Paradis, d'Arthabaska, qui était présent à l'assemblée, fut invité par le maire à parler.

M. Paradis fit un bel éloge de l'honorable M. Perrault et du gouvernement de Québec.

Après l'assemblée eut lieu un dîner chez M. Joseph Trudel. Ce dernier fut présidé par M. l'abbé Champoux, curé. Le maire, les conseillers et les commissaires d'écoles de St-Valère y ont pris part.

A la fin du dîner, M. le curé Champoux, au nom de tous, félicita l'honorable M. Perrault sur la très belle oeuvre qu'il accomplissait dans cette province et sur le dévouement et l'intelligence qu'il apportait au développement de la colonisation, oeuvre vitale, essentielle à la survivance de notre race.

L'honorable M. Perrault remercia M. le curé de ses bonnes

paroles et M. et Mme Joseph Trudel d'eux large hospitalité. L'assemblée de St-Albert fut présidée par M. Hercule Bergeron, maire.

MENSONGES

"C'est le parti libéral qui est responsable du mouvement fermier; c'est lui qui l'a provoqué en créant des castes dans l'administration," s'est écrié M. Sauvé, dimanche, à St-Jean-Port-Joli.

Voyons un peu si le chef de l'opposition a raison. C'est l'histoire du Canada, depuis la Confédération, qui va lui répondre. N'est-il pas vrai, en effet, que les deux partis, pendant plus de trente ans, ont constamment choisis les membres des différents gouvernements qui se sont succédés, parmi les professionnels et quelques rares industriels. Jamais, dans la période pendant laquelle les conservateurs ont dominé, un seul cultivateur n'a fait partie du gouvernement.

C'est sir Lomer Gouin qui, le premier, en 1909, fit entrer un cultivateur pratique dans son cabinet.

L'honorable M. Taschereau a le mérite d'avoir ajouté à cette unité un autre cultivateur, doublé d'un colon, et nous avons maintenu, pour la première fois depuis la Confédération, deux représentants de la classe agricole dans le gouvernement.

La composition de celui-ci s'est aussi sensiblement modifiée depuis dix ans, puisque le cabinet renferme en outre un homme d'affaires et un ouvrier.

Sur douze membres du cabinet, quatre appartiennent au commerce, à l'agriculture et au travail organisé.

Cette amélioration considérable, que nous devons à la largeur de vue des chefs libéraux, ne s'explique pas encore produite sous aucune des administrations conservatrices, puisque celles-ci ont invariablement été formées parmi les professionnels.

Comment M. Sauvé, en face de ces faits qu'il n'ignore pas, peut-il honnêtement reprocher au parti libéral d'avoir administré exclusivement avec des professionnels, alors que c'est ce parti qui, le premier, a ouvert la porte aux représentants de l'agriculture, du travail et de l'industrie?

Si maintenant l'on examine la composition de la Législature au point de vue de la représentation par classes, la comparaison fera voir encore que c'est dans les derniers 15 ans que la classe agricole a compté le plus de représentants.

Le chef de l'opposition, après cet exposé, pourra continuer, s'il le veut, sa campagne mensongère. Les faits sont là pour le contredire. Les électeurs qui voudront se renseigner et étudier quelque peu l'histoire, s'apercevront jusqu'à quel point M. Sauvé fausse sciemment la vérité, pour critiquer injustement le parti libéral et le gouvernement de Québec.

UN PARTI DE TOUTES LES CLASSES

Dans chacun des discours qu'il prononce, au cours de sa campagne, M. Sauvé ne manque jamais de dire à ses auditeurs que c'est le parti libéral qui est responsable du mouvement fermier en créant des castes dans l'administration.

Il est facile de répondre au chef de l'opposition sur ce point et de démontrer clairement qu'il fausse sciemment la vérité et cherche à leururr ceux qui se rendent à ses assemblées.

Voyons la composition du cabinet provincial actuel; qu'y trouvons-nous : deux représentants de classe agricole dont l'un cultivateur pratique et compétent et l'autre cultivateur aussi doublé d'un colon.

Jamais depuis la confédération il n'y eut deux représentants de la classe agricole dans le cabinet provincial; il n'y en avait aucun sous le régime conservateur.

Le cabinet Taschereau compte aussi, parmi ses membres un représentant du travail organisé, ce qui ne s'était jamais vu avant l'avènement du parti libéral au pouvoir.

M. Sauvé le sait bien; il n'ignore pas que le gouvernement libéral accorde à toutes les classes une adéquate représentation dans le cabinet; mais que lui importe de dire la vérité ou de tromper les électeurs.

Le chef de l'opposition ne peut pas, devant ces faits qui lui sont connus, affirmer que le gouvernement libéral administre les affaires de la province exclusivement avec des professionnels.

C'est le parti libéral qui a été le premier, dans notre histoire politique, à demander le concours de toutes les classes de la population pour administrer la chose publique.

Ce fut toujours dans la tradition libérale de rechercher la collaboration de tous, et pas seulement à Québec mais aussi à Otta-

wa où l'on voit aujourd'hui dans le cabinet King des représentants de la classe ouvrière, de l'agriculture, du commerce aussi bien que des classes professionnelles.

Il est facile de voir le peu de sincérité des avances de M. Sauvé; le chef de l'opposition trompe l'électorat et cherche tout simplement à s'attirer quelques votes qu'il sent lui échapper.

Mais si M. Sauvé ignore ces choses, peut-être l'électorat n'est-il pas si ignorant; et le chef de l'opposition peut continuer à cacher la vérité, à mentir sur les tréteaux politiques, les électeurs l'écoutent avec un sourire sceptique.

QUEBEC ET L'OUEST

Le "Free Press" de Winnipeg n'a pas su goûter les remarques que l'hon. L. A. Taschereau a faites au sujet du mouvement agraire dans l'Ouest et de la position avantageuse que la province de Québec occupe dans la Confédération. Le premier ministre a dit que si les provinces de l'Ouest avaient laissé passer "la tempête" comme nous, elles ne seraient pas aujourd'hui obligées d'avoir recours à un moratorium pour faire face à leur situation financière. C'est cette dernière réflexion qui a fouleté le sang du confrère manitobain.

Le "Free Press" n'est pas prêt à admettre que les fermiers-administrateurs mal les affaires de provinces où ils sont arrivés au pouvoir; au contraire, il croit qu'ils s'acquittent de leur devoir à la satisfaction de toutes les classes et qu'ils font preuve de sagesse. Il doute que la Saskatchewan et l'Alberta n'aient besoin d'un moratorium pour régler leurs affaires. Quant au Manitoba, le peuple, dit-il, a confiance dans ce nouveau gouvernement Bracken. Le confrère continue ainsi :

"Si nous comparons le caractère général des gouvernements de l'Ouest avec celui du gouvernement de Québec, l'on peut assurément affirmer que les administrateurs des prairies sont plus actifs et confèrent plus de bienfaits aux populations que les gouvernements des vieilles provinces. Les instituteurs sont mieux payés dans l'Ouest et les dépenses par capita pour l'éducation y sont plus fortes. Le Manitoba consacre chaque année \$100,000 pour le fonds d'espion des veuves, tandis que Québec ne juge pas à propos de passer une loi semblable."

Le "Free Press" fait bien de prêcher pour sa paroisse, de défendre les siens. Mais il aura beau se démenier, il ne réussira pas à établir que tous les habitants du Manitoba jouissent d'autant de liberté que ceux de la province de Québec.

Non seulement la situation financière de Québec est meilleure que celle des autres provinces de la Confédération, mais pas un pays au monde ne se montre aussi libéral et aussi généreux pour les minorités.

C'est pas dans Québec que l'on songerait, par exemple, à privilégier la minorité anglaise de sa langue et de ses droits scolaires.

Qu'a-t-on fait au Manitoba, sous le gouvernement Norris, avec le concours du "Free Press," à l'égard des catholiques et de nos compatriotes?

L'on a banni la langue française et fermé les écoles séparées. La majorité tient la minorité dans l'esclavage.

Non, l'on ne voit pas cela dans Québec, et lorsque le premier ministre de notre province se plaît à montrer les avantages de notre situation, il a le légitime orgueil, la noble fierté de dire que nous n'avons rien à envier aux autres.

Si dans l'Ouest et dans Ontario l'on faisait preuve d'autant de libéralité, de largeur de vue, de vrai patriotisme dans Québec, ne croit-on pas que le peuple canadien serait le plus uni et le plus heureux de la terre?

LE SINISTRE DU NORD-ONTARIO

L'effroyable catastrophe qui a frappé la région du Nord-Ontario soulèvera dans toute notre province de sincères et ardentes sympathies. Outre les pertes matérielles évaluées à un chiffre colossal, on pense que cinquante personnes ont perdu la vie dans les flammes, et des milliers d'autres sans abri. De la gracieuse petite ville d'Haileybury, les dernières dépêches nous confirment qu'il ne reste virtuellement pas une maison debout. Tous les beaux édifices publics de la ville, sans exception la cathédrale catholique, ainsi que les habitations des trois mille et quelques centaines d'habitants de la ville ont été rasés par les flammes, ou il n'en reste que des ruines calcinées.

Le gouvernement fédéral a promptement envoyé des secours, principalement sous forme de matériel militaire qui procurera un abri temporaire aux sinistrés. Le gouvernement de Toronto, cela va de soi, fait tout ce qu'il est en son pouvoir pour assister la population d'Haileybury et des autres villes ravagées par la conflagration.

LES MEILLEURES RENTES

Les rentes des "Prévoyants du Canada" sont les meilleures; elles sont d'abord établies d'après un principe juste, puis la Compagnie progresse de façon extraordinaire. Les résultats que démontre le rapport au 30 septembre en sont une nouvelle preuve. L'actif du Fonds de Pension est de \$2,753,318.81; les sociétaires au nombre de 61,781 détiennent 118,979 parts. Pour réaliser l'importance de ces chiffres, il n'y a qu'à se rappeler qu'ils représentent un revenu annuel de plus de six cent mille (\$600,000.00) piastres. En rôlez-vous immédiatement pour devenir co-propriétaire de cette fortune immense.

SI C'EST ETE MEIGHEN

Il ne faudra pas oublier que M. Meighen était prêt à répondre favorablement à l'appel de Lloyd George et qu'il reproche même à notre gouvernement d'avoir tardé à le faire.

Si nous avions eu à Ottawa un gouvernement tory, on peut être sûr que le Canada se serait imprudemment engagé dans cette aventure nouvelle, sans même y être autorisé par le parlement.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA
DE FLETCHER

AUTOMOBILISME

Devant les délégués des chambres de commerce des Cantons de l'Est réunis à Sherbrooke, l'hon. M. Perron a attiré les déceptions qui subissent les grandes routes par suite de la vitesse des automobiles. Il a porté à \$2,000,000 l'étendue des dégâts causés aux chemins de la province durant la belle saison qui se termine. C'est un chiffre énorme, mais nous croyons sans peine en son exactitude.

Sur la route du Roi Edouard VII et la route Montréal-Québec, ajouta le ministre de la voirie, il faudrait travailler pendant vingt-quatre heures pour réparer les dommages causés en un seul jour par les autos qui font excès de vitesse.

Non seulement la folie de la vitesse est préjudiciable à la conservation et à l'entretien de nos chemins, mais elle est pour le public en général une source de dangers constants. Certains jours de la semaine, la circulation locale est presque impossible. Les cultivateurs surtout sont sans cesse dans la terreur.

Ces abus sont vraiment intolérables, mais comment les faire cesser? Les années dernières, des agents à commission ou espions pourchassaient les touristes pour leur faire payer l'amende, mais ce système offrait trop d'inconvénients et on y a mis fin. Personne ne s'en plaint. Des poteaux indicateurs sont placés de distance en distance le long des routes; pourquoi ne pas se conformer aux exigences de la loi et aux avis du ministère de la voirie?

Les propriétaires d'autos qui enfreignent volontairement la loi ne sont pas dignes de considération.

L'as étonnant

Le "Globe" n'est pas étonné d'apprendre que l'hon. L. A. Taschereau a déclaré que le mouvement agraire disparaissait dans la province de Québec. Il croit que la contreverse malheureuse qui a éclaté entre la faction Drury et la faction Morrison, dans Ontario, n'est pas de nature à aider la campagne politique que les fermiers ont entreprise dans les diverses parties du pays. L'hon. M. Caron, lui, a un argument qui porte : les cultivateurs de Québec obtiennent ce qu'ils veulent du gouvernement, pourquoi se coaliseraient-ils et descendraient-ils dans l'arène où ils ne pourraient que rencontrer des déboires?

La tombe des héros

L'hon. R. Lemieux, président de la Chambre des Communes, est parti pour l'Europe, chargé d'une mission délicate de la part de la Commission canadienne des monuments de guerre. Huit grands monuments seront érigés sur les tombes des soldats canadiens tombés glorieusement sur les champs de bataille en France; les premiers s'élèveront bientôt à Ypres, à Vimy, à St-Julien, etc. Certaines questions relatives aux cimetières doivent être réglées avec le gouvernement français avant que la Commission des monuments de guerre accomplisse sa mission. M. Lemieux ne manquera pas d'insister pour que les épitaphes portent des inscriptions françaises et anglaises. M. et Mme Lemieux iront sagenouiller sur la tombe de leur fils mort au champ d'honneur. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

LA TERRE

Mystère profond que celui de cette tyrannie du sol sur les âmes, mystère vieux autant que l'ancienneté des glèbes et qui ne périt qu'avec la vie entière du monde, mystère qui dépasse celui de l'amour, parce qu'il est plus durable et que la chaîne qui, des berceaux rejoint les tombes, passe au travers du tertre auguste des pères.

Hélène Vacaresco.

JUSTICE RENDUE

A MONTREAL
Montréal triomphe de sa rivale Toronto. — Les quartiers généraux des chemins de fer de l'Etat seront établis ici.

Le "Bulletin" est le seul journal français qui soit en mesure d'annoncer aujourd'hui que les quartiers généraux des chemins de fer de l'Etat seront établis à Montréal. La ville de Toronto qui intriguait de toutes les façons, qui renuait toutes les influences, depuis plusieurs mois, pour acquiescer le bureau-chef du réseau ferroviaire national, peut en faire son deuil.

Montréal triomphe sans doute par la force des choses. C'est le point où convergent tous les chemins de fer et on ne pouvait pas intelligemment lui préférer aucun autre endroit.

Le gouvernement n'a eu rien à faire avec le choix des quartiers généraux. Il avait sur ce sujet comme sur tout autre laissé entièrement action à la nouvelle commission.

TAPISSERIES

Nous venons de recevoir des meilleures manufactures de Montréal, Toronto et des Etats-Unis, un bel assortiment de Tapisserie, dans des différents patrons, que nous vendons à notre Librairie, à des prix défiant toute compétition. Venez nous voir.

CONCERT SACRE

A PRINCEVILLE
Jeudi prochain, le 12 octobre, un concert sacré sera donné à Princeville, au bénéfice de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. La chorale de Princeville, qui compte aujourd'hui de cinquante membres, a préparé, pour la circonstance, un joli programme musical. Elle interprétera des oeuvres de Gounod, Dubois, Riga, Mendelssohn, Handel, Hassler, Bortnianski. Des artistes distingués ont bien voulu promettre leur gracieux concours, et nous aurons la bonne fortune d'entendre M. l'abbé Tardif, organiste et professeur de musique au Collège de Lévis, ainsi que M. l'abbé Calixte Champagne et M. l'abbé Ernest Leclerc, deux témoins très goûtés de tous ceux qui aiment la belle musique.

Le concert commencera à 7 1/2 heures très précises.

On peut se procurer des billets au presbytère.

A LA JEUNESSE LIBERALE

On se prépare activement, à la jeunesse libérale, aux prochaines élections; et l'on sait que ces élections excitent toujours le plus grand intérêt parmi les membres de cette association.

La jeunesse libérale a rendu, dans le passé, surtout en ces dernières années, des services signalés au parti.

Nous devons tenir de tout coeur à la maintenir dans toute son activité et toute sa force. C'est pourquoi nous nous réjouissons de l'émulation qui se manifeste parmi les jeunes et qui est un élément de succès pour qu'on la maintienne dans les bonnes raisons.

La jeunesse libérale a fourni à notre parti quelques-uns de ses meilleurs orateurs; elle nous a donné des députés qui ont eu un succès marqué.

Elle continuera d'alimenter le parti de nouveaux adhérents dont le secours sera précieux.

Que les jeunes gardent donc cette belle animation; mais qu'ils ne la sacrifient pas à la bonne entente nécessaire dans les rangs d'une association dont tous poursuivent le même but et souscrivent au même idéal.

CONCERT SACRE

Jeudi prochain, le 12 octobre, un concert sacré sera donné à Princeville, au bénéfice de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. La chorale de Princeville, qui compte aujourd'hui de cinquante membres, a préparé, pour la circonstance, un joli programme musical. Elle interprétera des oeuvres de Gounod, Dubois, Riga, Mendelssohn, Handel, Hassler, Bortnianski. Des artistes distingués ont bien voulu promettre leur gracieux concours, et nous aurons la bonne fortune d'entendre M. l'abbé Tardif, organiste et professeur de musique au Collège de Lévis, ainsi que M. l'abbé Calixte Champagne et M. l'abbé Ernest Leclerc, deux témoins très goûtés de tous ceux qui aiment la belle musique.

Le concert commencera à 7 1/2 heures très précises.

On peut se procurer des billets au presbytère.

A LA JEUNESSE LIBERALE

On se prépare activement, à la jeunesse libérale, aux prochaines élections; et l'on sait que ces élections excitent toujours le plus grand intérêt parmi les membres de cette association.

La jeunesse libérale a rendu, dans le passé, surtout en ces dernières années, des services signalés au parti.

Nous devons tenir de tout coeur à la maintenir dans toute son activité et toute sa force. C'est pourquoi nous nous réjouissons de l'émulation qui se manifeste parmi les jeunes et qui est un élément de succès pour qu'on la maintienne dans les bonnes raisons.

La jeunesse libérale a fourni à notre parti quelques-uns de ses meilleurs orateurs; elle nous a donné des députés qui ont eu un succès marqué.

Elle continuera d'alimenter le parti de nouveaux adhérents dont le secours sera précieux.

Que les jeunes gardent donc cette belle animation; mais qu'ils ne la sacrifient pas à la bonne entente nécessaire dans les rangs d'une association dont tous poursuivent le même but et souscrivent au même idéal.

MORT D'UN ANCIEN MINISTRE

L'honorable J.-A. Stewart, ancien ministre des chemins de fer dans l'administration Meighen, est mort hier après-midi après une maladie de plusieurs mois. Il était entré à l'hôpital Victoria au mois de juillet et il ne laissa depuis ce moment aucun espoir de recouvrer la santé. Il souffrait d'une maladie intestinale que ses médecins n'ont pu guérir.

"Jack," comme on l'appelait à la Chambre des Communes était très populaire parmi les députés. Il était né à Renfrew, Ontario, en 1867, l'année de la Confédération, et n'avait par conséquent que 59 ans. Il était avocat. De 1904 à 1917, il fut grand chef ranger dans l'Ordre des Forestiers Indépendants. Il entra dans la politique aux élections de 1917, fut élu député de Lanark.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

Coincidence remarquable, le successeur de M. Stewart, l'honorable W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, occupe une chambre sur le même palier de l'hôpital où il lutta pour la vie. Deux fois il a subi de douloureuses opérations et aujourd'hui son état, quoique grave, n'est pas sans espoir.

NOTES LOCALES

L'honorable M. J.-E. Perrault est revenu de Québec et il passera la semaine à son bureau.

M. et Mme Jules Poisson sont revenus d'un voyage à Québec.

Mme J. E. Perrault est revenue, mercredi, d'un voyage à New-York.

Mme Eugène Gendreau passe quelques jours en promenade à Davelyville.

Le mariage de Mlle Gabrielle Garneau, fille du docteur et de Mme P. U. Garneau, avec M. Paul Gouin, avocat, de Montréal, et fils de Sir Lomer Gouin, a eu lieu ce matin, à Princeville.

ON DEMANDE

UNE SERVANTE générale, entre 30 et 40 ans, sachant faire la cuisine, famille de deux, — bon salaire, — références exigées. Prière de s'adresser au bureau de l'Union des Cantons de l'Est.

M. Jules Poisson, avocat, est allé à Danville mardi, pour affaires.

L'honorable L. Laverigne, sénateur, est allé à Québec, mardi, en visite chez sa fille, Mme Albert Malouin.

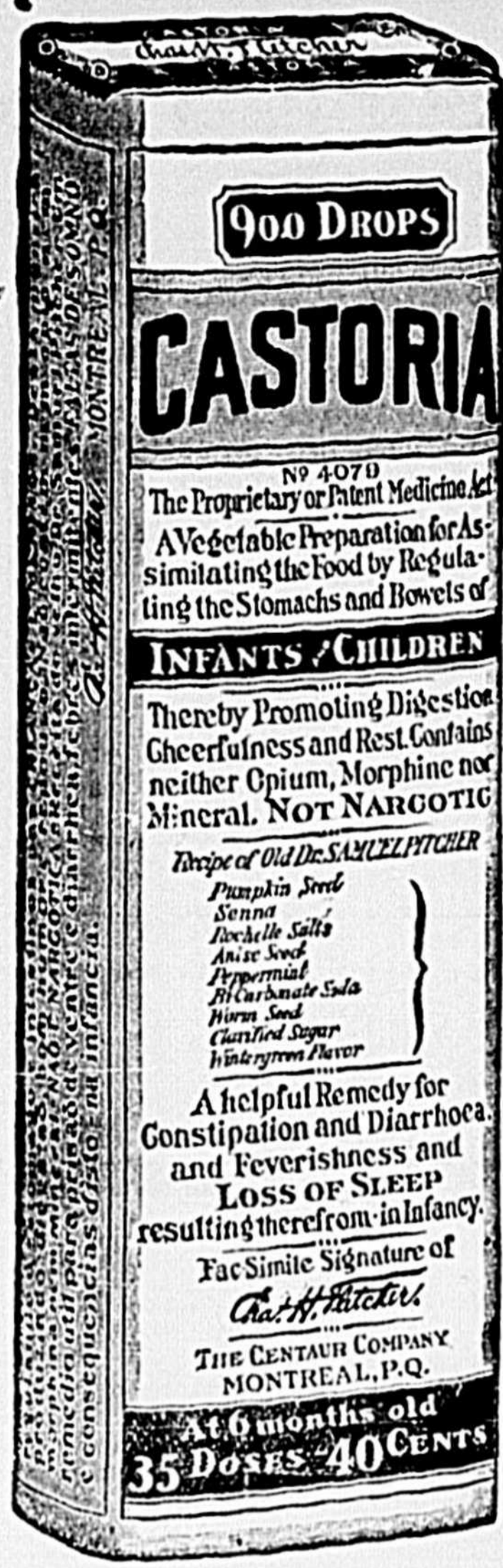
L'honorable M. et Mme J. E. Perrault sont allés à Princeville, jeudi, assister au mariage de Mlle Gabrielle Garneau, avec M. Paul Gouin.

ON DEMANDE un bon commis de quelques années d'expérience dans un magasin général. S'adresser à I. O. PEPIN & FILS, Arthabaska, P. Q.

M. Jules Poisson, avocat, est allé à Danville mardi, pour affaires.

L'honorable L. Laverigne, sénateur, est allé à Québec, mardi, en visite chez sa fille, Mme Albert Malouin.

L'honorable M. et Mme J. E. Perrault sont allés à Princeville, jeudi, assister au mariage de Mlle Gabrielle Garneau, avec M. Paul Gou



CASTORIA
 Pour Bébés et Enfants.
 Les Mères Savent Que
 le Véritable Castoria
 Porte
 Toujours la
 Signature
 de
Chas. H. Hutchins
 En
 Usage
 Depuis Au
 Delà De 30 Ans
CASTORIA

Copie exacte de l'enveloppe

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.



**NOTRE DEPARTEMENT
 DE LA PHOTOGRAPHIE**

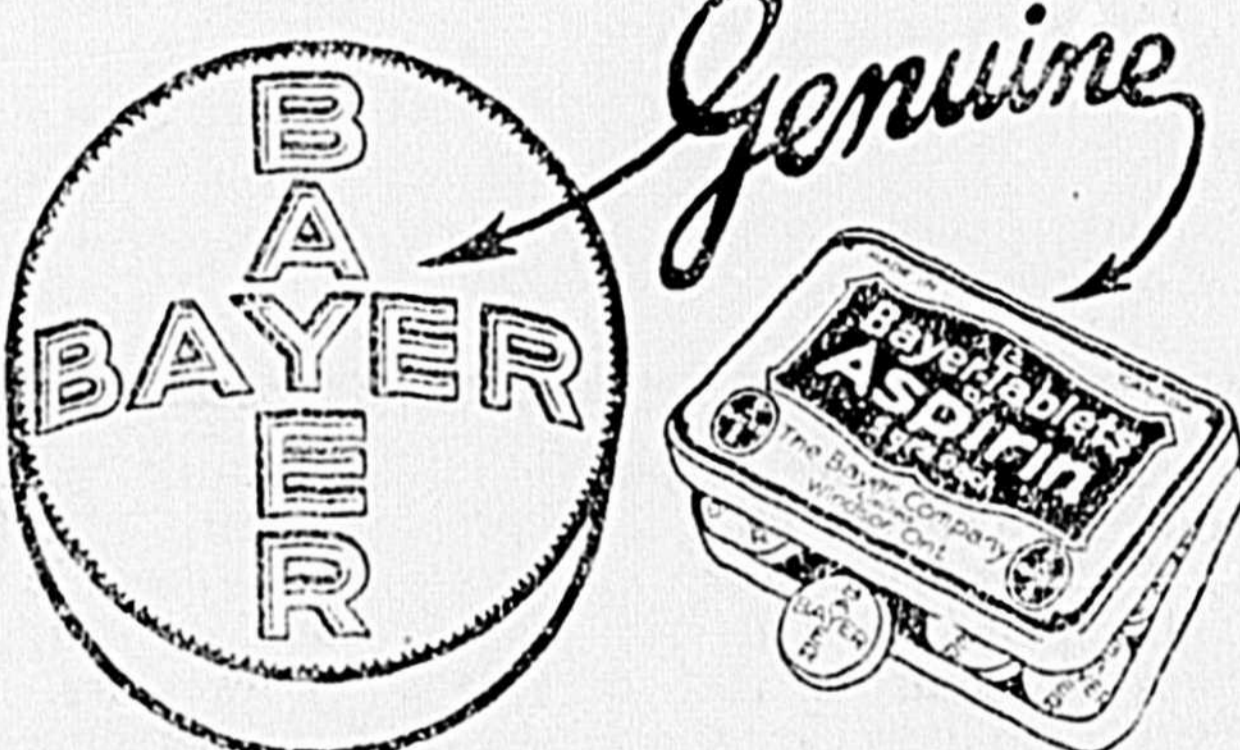
Tient à votre disposition de très beaux Catalogues imprimés en FRANÇAIS et en ANGLAIS, à votre choix. Ce Pamphlet que tous les jeunes devraient avoir, contient un grand nombre d'illustrations de tous les Kodaks et Accessoires que nous gardons en magasin, marqués aux plus bas prix. Donnez-nous votre adresse et vous le recevrez par le retour de la poste.

J.-O. DUBUC

PHOTOGRAPHE
 ICTORVIAVILLE P. Q.

ASPIRIN

UNLESS you see the name "Bayer" on tablets, you are not getting Aspirin at all



Accept only an "unbroken package" of "Bayer Tablets of Aspirin," which contains directions and dose worked out by physicians during 22 years and proved safe by millions for

- Colds
- Headache
- Rheumatism
- Toothache
- Neuralgia
- Neuritis
- Earache
- Lumbago
- Pain, Pain

Handy "Bayer" boxes of 12 tablets—Also bottles of 24 and 100—Druggists. Aspirin is the trade mark registered in Canada of Bayer Manufacturing Co. and is a registered trademark of Bayer Manufacturing Co. While it is well known that Aspirin is a trademark, it is not known that Aspirin is a registered trademark of Bayer Manufacturing Co. The Tablets of Bayer Manufacturing Co. will be stamped with their general trade name, "The Bayer Cross".

Le Samedi
 ET
La Revue Populaire
 EN VENTE A LA
 LIBRAIRIE DE L'UNION
 Arthabaska, P. Q.

Venez visiter notre librairie. Vous serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

**Avis aux Dames et
 aux Demoiselles**

MME ALBERT TOUSIGNANT,
 No 18, rue Debigaré, Victoriaville,
 annonce qu'elle s'occupe, à l'avenir,
 d'agrandir n'importe quel patron de
 broderie et étampéra aussi sur toile
 les patrons demandés.

24 août

L'APPEL DE LA RACE

Un nouveau roman appelé à un grand retentissement

"L'Appel de la Race," roman du Canada français par Alonzie de Lestres, l'Action française éditrice, Montréal.
 Sous ce titre, à la fois mystérieux et clairement, vient de paraître un roman dans lequel se trouve symbolisé l'effort du peuple canadien-français pour échapper à l'étreinte anglo-saxonne. C'est une oeuvre appelée à un grand retentissement, partout où Sa Majesté la langue française possède des adeptes, des défenseurs ou le contraire. Sur le fond historique de la persécution scolaire en Ontario, autour d'ela grande lutte qui eut son point culminant au Parlement fédéral, en 1916, au moment du célèbre débat sur la "motion Lapointe," mettant en scène de non moindres personnages que Sir Wilfrid Laurier, le sénateur Landry, M. Ernest Lapointe et nombre d'autres hommes publics connus, l'auteur a tissé une trame palpitante de vie et d'observation dans lequel intervient un drame conjugal, celui du mariage mixte, où l'analyse psychologique pénètre comme un scalpel jusqu'au plus profond des chairs. Entre un homme public défenseur des droits de sa race, et une épouse appartenant à l'autre race, comment l'accord et l'harmonie pourront-ils subsister, ainsi que dans le coeur de leurs enfants, nés français, grands anglais ? Troublant problème, que l'auteur a traité avec une grande connaissance du coeur humain et du milieu politique canadien. "L'Appel de la Race," constituera certainement l'événement littéraire, voir politique, littéraire de l'année. L'Appel de la Race, volume de 288 pages, 90 sous, est en vente à l'Action française, 369, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies.

**UN BON REMEDE
 POUR LE BEBE**

Il n'y a rien comme les pastilles Baby's Own comme remède pour les petits enfants. C'est un laxatif doux mais efficace qui ne manque jamais de soulager la constipation, la colique, les rhumes et les fièvres bénignes. Une fois qu'une mère les a employées elle ne se servira plus d'autre chose. A leur propos Mme Saluste Pelletier, St-Damase des Aulniers, Qué., écrit: "Je garde toujours à la maison une boîte de pastilles Baby's Own. C'est le meilleur remède à ma connaissance pour les enfants et je ne voudrais pas m'en passer." Ces pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à raison de 25c la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LA DIPHTERIE

La diphtérie est une maladie contagieuse et infectieuse qui touche à la fois l'enfant et l'adulte. Elle est plus dangereuse chez l'enfant à cause de ses complications. Son siège de prédilection est la gorge et le larynx, mais elle peut se placer sur les paupières, dans le nez et sur la peau. Elle agit doublement sur l'organisme de l'enfant: tout d'abord par la forte angine qu'elle détermine, ensuite par la diffusion dans le sang de ses toxines et de là dans les organes les plus fragiles.

L'angine diphtérique débute par une petite fièvre et par de légères douleurs dans la gorge. Le visage est d'emblée pâle, l'enfant a des vertiges. Quelques jours avant, il est mal en train, il ne joue plus; il ne rit plus. Et l'enfant qui ne joue pas est toujours près d'être malade.

Pendant que la fièvre monte peu, les amygdales gonflent, deviennent très rouges, puis très blanches. De grosses peaux se forment, tout d'abord blanches, ensuite grisâtres, adhérentes. L'enfant ne peut plus avaler, ne peut plus respirer, le cou devient très gros, les ganglions tuméfiés ont subi l'infection de l'angine. Si l'on n'agit pas vite, si l'on ne soigne pas l'enfant dès le début, il peut se produire le croup ou la diphtérie du larynx. Les peaux, qui renferment des microbes et des poisons, descendent dans le larynx. La voix se montre enrouée, la respiration se trouble et devient anhéleuse. A mesure que le mal progresse, l'étouffement s'accroît. L'enfant a de véritables crises de suffocation et la mort peut surgir brusquement dans une de ces crises.

Si l'enfant n'a pas le croup, il peut mourir d'intoxication brusquement par le coeur ou lentement par les reins et les nerfs.

Dès le début, le coeur et les reins sont pris. Le coeur est faible, bat lentement, il est menacé de paralysie; quant aux urines, elles sont rares et chargées d'albumine. Plus tard, même après guérison, la diphtérie laisse des séquelles, des paralysies des membres, de la face, du larynx, etc.

Mais ces tableaux cliniques de la souffrance et de la mort ont maintenant presque disparu. Autrefois, la diphtérie faisait des hécatombes d'enfants; aujourd'hui,

elle ne tue plus que les enfants mal soignés. Le professeur Roux, de l'Institut Pasteur, a trouvé un sérum, dont le pouvoir spécifique, bactéricide, antitoxique, est merveilleux. Si on injecte ce sérum dès le début, l'enfant guérit rapidement et ne présente jamais les complications effroyables que nous avons signalées plus haut. Je sais qu'il y a beaucoup de parents qui hésitent à employer le sérum antidiphtérique de Roux. Je sais qu'ils ont lu qu'éparfois ce sérum est dangereux, qu'il produit des éruptions un mois après la piqûre, des douleurs dans les jointures, etc.; enfin, on leur a dit qu'il peut tuer le bébé. Si le sérum produit toujours des éruptions et des douleurs, les cas de mort signalés à la suite d'une piqûre sont encore à discuter.

Ce que je conseille à toutes les mères qui vivent à la campagne isolées, c'est de ne traiter par le mépris aucune angine chez l'enfant. Quel que soit le mal de gorge, il doit être surveillé, et on fera, sans crainte, une série de piqûres selon l'âge et la gravité.

Dans le doute, il faut faire une piqûre préventive. En cas d'épidémie, répéter l'injection tous les mois.

En dehors de ce traitement curatif, il y a l'hygiène de la diphtérie. Sans elle, le mal se propage et ses complications deviennent graves.

Aussitôt que la maladie est déclarée, il faut isoler l'enfant et même les personnes qui le soignent. Celles-ci sont tenues de suivre les règles de la désinfection la plus absolue. Le linge qui a touché au malade sera trempé dans une solution d'eau de javel (1 pinte pour 10 pintes d'eau).

L'enfant sera changé de linge tous les jours. La chambre qu'il occupera pendant sa maladie devra être dépouillée de meubles. Verre, bol, cuiller, etc., qui auront servi à l'enfant seront désinfectés.

Une fois la maladie finie, l'enfant prendra un bain savonneux, les cheveux seront désinfectés, lotionnés à l'eau de Cologne. La désinfection des locaux est obligatoire.

La diphtérie est une maladie évitable si la maman sait épargner à l'enfant le contact néfaste avec des diphtériques. Enfin, la propreté quotidienne, de tous les instants, est la meilleure arme. L'enfant qui se nettoie les dents, se lave les mains chaque fois qu'il est sale et qui a toujours du linge propre, est bien équipé dans la lutte contre les maladies infectieuses.

**UN APPEL AUX
 AUTOMOBILISTES**

A la réunion d'automne des Boards of Trade Associés des Cantons de l'Est, tenue à Sherbrooke, les honorables J.-L. Perron, ministre de la voirie, et J.-Nicolas, trésorier provincial, se sont plaints des dommages causés aux routes par les excès de vitesse.

Le ministre de la voirie a déploré vivement cette imprudence des automobilistes qui entraîne des dépenses considérables à la province et détériore nos routes construites à si grands frais.

L'hon. M. Perron a été catégorique: il a déclaré qu'à moins que les automobilistes ne cessent de pratiquer ainsi la vitesse, il ne garantit pas l'entretien des 1500 milles de routes que nous possédons.

L'hon. M. Nicol a été aussi catégorique dans ses remarques à ce sujet en déclarant que le coût des dépenses encourues par la vitesse est considérable, beaucoup plus que ne l'est le montant des amendes payées pour excès de vitesse.

Nous croyons sincèrement que les automobilistes, si fortunés de pouvoir se livrer à la promenade sur des routes idéales, devraient comprendre la gravité de l'averlissement qui leur est fourni par ces deux autorités.

Le gouvernement provincial a fait tout en son pouvoir pour doter la province de Québec d'un système de routes modernes; voilà déjà plus de \$35,000,000 qu'il dépense à cette fin.

Sa politique de voirie a valu à la province une affluente de tourisme comme jamais nous en avions eue ici et toute la population en a retiré des avantages considérables.

Il serait donc malheureux que tant d'efforts soient perdus tout simplement parce que les automobilistes n'apportent aucun souci à la conservation de nos routes. De plus, les automobilistes seront sans doute les premiers à reprocher au gouvernement la condition déficiente de nos routes après qu'ils les auront détériorées par leur imprudence.

Il va donc de leur intérêt tout comme de celui de toute la province qu'ils mettent fin à ces excès de vitesse; qu'ils collaborent avec le ministère de la voirie pour maintenir nos routes dans un état irréprochable.

Nous avons confiance que l'appel fait par l'hon. M. Perron et l'hon. M. Nicol sera entendu par tous les automobilistes et que nous n'aurons plus à revenir sur ce sujet.

VIN
"ELIXIR TONIQUE"
 DE J.-EMERY CODERRE, M. D.

LES VÉRITABLES PRÉPARATIONS DU DR CODERRE PORTENT SA PHOTOGRAPHIE, COMME CI-HAUT, ET SA SIGNATURE, COMME CI-CONTRE, EN CARACTÈRES INDIENS.

A L'IODURE DE QUININE IODURÉE
 FORMULE: Traitée élémentaire de matière médicale et guide pratique des Soeurs de Charité de l'Asile de la Providence.
 DOSE: UN VERRE À VIN, AVANT OU APRÈS LES REPAS.

MANUFACTURÉ PAR LA
COMPAGNIE MÉDICALE DU DR CODERRE,
 MONTREAL.

**LE VIN
 DU
 Dr CODERRE**

Est préparé sous notre direction avec la liqueur d'iodure de quinine iodurée qui en fait la base; et, cet Elixir est administré avec succès depuis plus de 70 ans, comme en fait la preuve le certificat qui suit et signé par les grandes autorités médicales de ce temps-là.

Le vin Elixir Tonique du docteur Coderre est employé dans tous les cas qui réclament l'emploi d'un tonique altérant et peut être continué sans inconvénient.

L'iodure qu'il contient en fait le remède par excellence pour remplacer l'huile de foie de morue chez tous les tuberculeux, les rachitiques et les scrofuleux.

Les anémiques, les personnes qui souffrent de maladies de la peau, de dartres, de boutons dans la figure, de démangeaisons, de débilité générale et d'appauvrissement du sang, trouvent dans ce médicament toutes les qualités curatives que les médecins dont les signatures suivent en réclament.

Attestation irrécusable de médecins célèbres, anciens professeurs d'Université bien connus à Montréal par leur science, en faveur de l'Elixir Tonique du Docteur Coderre.

Nous soussignés, médecins, après avoir pris communication de la composition de "l'Elixir Tonique" du docteur Coderre, tel que ci-dessus, certifions que ce Tonique est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement de maladies qui réclament l'emploi combiné des agents toniques altérants.

- | | | |
|-------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| HECTOR PELLETIER, M. D. | THOS. D'ODET D'ORSONNENS, M. D. | J. G. BÉAUBERT, M. D. |
| ALEX. GERMAIN, M. D. | J. P. ROTTOT, M. D. | D. W. ARCHAMBAULT, M. D. |
| J. A. ROY, M. D. | A. T. BROSSEAU, M. D. | O. RAYMOND, M. D. |
| E. H. TRUDEL, M. D. | P. A. C. MUNRO, M. D. | A. P. DELVECCHIO, M. D. |
| L. B. DUROCHER, M. D. | P. BEAUBIEN, M. D. | |

En vente chez tous les marchands des villes et des campagnes.

COMPAGNIE MÉDICALE DU DR CODERRE, 482, RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL.

**Connaissez-vous la
 Celebre Potion Antilaiteuse**

Du Dr ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

C'EST LE PLUS GRAND

Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS: Sévère, ôter le lait dans les membres et le sang, le temps de la grossesse, fausses couches évitées, jambes de lait, maux de matrice, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsie, impuretés de sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi \$2 50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

DEMANDEZ-LA.

EN VENTE PARTOUT

AGENTS DEMANDES

DOCTEUR SIROIS,

Veillez s'il-vous-plait m'envoyer un autre paquet de POTION ANTILAITFUSE. Je suis très bien à présent et mes plaies sont guéries. Votre Dévouée.

MADAME J.-E. LALIBERTÉ,
 Notre-Dame de Lourdes, P. Q.

Question:

Où placer son argent pour en tirer un intérêt de 6%, (3% tous les 6 mois), et augmenter son capital de 4% par an?

Reponse:

A la Caisse de dépôts et Primes "Premium Deposits Corporation" 26 rue St-Jacques, Montréal, (Casier postal 549.—Tél. Main 6892).

Fondateurs:

Hon. A. Turgeon, L.-A. Lavallée, Frs.-Chs Laberge, Hon. A. Galipeault, Chs Duquette, et al.

Tous les dépôts sont garantis

BONS DE LA VICTOIRE acceptés au pair pour dépôts.—RENSEIGNEMENTS fournis à la demande aux Bureaux de la Caisse, ou par la poste, ou par téléphone.

A NOS LECTEURS

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par la personne qui les envoie. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personnels.

LE SAMEDI

En vente 10c le numéro ou \$3.50 par an, tous les dépôts en cash. Éditeurs propriétaires: Poirier, Cassette et Cie 210, Boul. St-Lauré, Montréal.

D.-A. FERLAND

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 72, rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE, P. Q.

REMPLAÇANT Dr A. COMEAU.



Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

L'Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du ministère des Travaux Publics et du Travail de Québec. L'hon. Antonio Galipeault, ministre; S. Sylvestre, sous-ministre; Alphonse Gagnon, secrétaire.—Bureau de Montréal, 9 rue St. Jacques. Louis Guyon, inspecteur en chef; James Mitchell, inspecteur; O. J. Monday, inspecteur; J.-E. Deslauriers, L.-O. Guyon, L.-E. Régner, A. Robert, inspecteur; Mlle Louise King, inspectrice; Mlle Clémentine Clément, inspectrice.—Bureau de Québec: ministère des Travaux Publics et du Travail; P. J. John, inspecteur; Sam Desrochers, inspecteur; Jos. Guillaume, inspecteur des fonderies; Mde Eusèbe Lévesque, inspectrice. R. H. Gooley, inspecteur pour la districte des Cantons de l'Est, Coaticook.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES RÈGLEMENTS

3021. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possible pour la sécurité des travailleurs.

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions possibles de propreté; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisante pour le nombre des employés; présenter des moyens efficaces d'expulsion des poussières produites au cours du travail, ainsi que les gaz à vapeur qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent; offrir en un mot toutes les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel, tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

3023. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles, ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de l'enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiéniques ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de force physique.

3024a. Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, doit tant qu'il ou qu'elle continue d'être ainsi employé jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y a une, aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou suivant le cas, sans un certificat du directeur, ou autre instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente la dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

3024b. Tout patron qui néglige de se conformer à quelque une des exigences de l'article 3024a, encourt pour chaque offense une telle pénalité établie par l'article 3027.

DES DEVOIRS GÉNÉRAUX DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

3027. Tout chef ou patron d'établissement visé à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment:

1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

2. Cet avis doit être donné dans les trente jours de l'ouverture de tout établissement nouvellement en existence.

3. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit, l'informant de tout accident qui a causé la mort de quelqu'un des travailleurs ou lui a causé des blessures graves qui l'ont empêché de travailler, et ce, dans les quarante-huit heures de l'accident.

Cet avis doit inclure le domicile de la personne tuée ou blessée ou l'endroit où elle a été transportée afin de permettre à l'inspecteur de faire l'enquête que lui prescrit la loi. A ce sujet:

1. Les noms, âges et lieu de résidence des enfants, garçons, filles ou femmes qu'il emploie, and le lieu de la résidence est dans une municipalité dans laquelle les maisons sont numérotées rue et le numéro.

CONSERVEZ DES ŒUFS POUR L'HIVER

AU MOYEN DES EXCELLENTS

COMBINES BARRAL

D'UN EMPLOI FACILE, CERTAIN ET PEU COUTÉUX

Comment Conserver les Œufs ?

Voilà une question qui intéresse les ménagères.

Il y a plusieurs procédés en usage: le "Water Glass," ou silicate de sodium soluble; l'eau de chaux, etc.

Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral," qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et constitue une dose pour 100 œufs.

Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 œufs, ou à l'unité.

FRÈRE WILFRID, Régisseur, La Trappe, Oka

Prix du Combiné, 50 cents ou un étui de cinq Combinés \$2.00 par la malle. Cir-culaire gratis.

OCTAVIEN KOLLAND

Boîte Postale 2363, Montréal

Adressez-vous à "L'Union des Cantons de l'Est"

ARTHABASKA, P. Q.

Pour tous vos travaux d'impression

ENTRÉES DE LETTRES, DE COMPTE, CARTES D'ADRESSES, DE VISITES, ENVELOPPES, CIRCULAIRES, BROCHURES, LIVRES DE TOUTS FORMATS, FACTURES, LIVRES DE RECUS, PROGRAMMES, AFFICHES, ETC., ETC.

N.-B.—Attention spéciale aux commandes données par la malle.



Belle terre à vendre

Terre de 11 arpents à vendre, avec sucrerie de 4000 érabes, 20 vaches, 17 moutons, 3 chevaux et autres bestiaux ainsi que tous les instruments agricoles. Bonnes conditions.

S'adresser à DAME Vve J. BLANCHETTE, St-Norbert, P. Q.

14 juillet n°

BEAU TÉMOIGNAGE

Le "Censor" de St-Louis, Miss., nous apporte les impressions d'un touriste américain recueillies au cours d'un voyage à Montréal et à travers la province de Québec.

Cet étranger a été frappé de bon ordre et du bien-être qui régnaient partout sur les bords du Saint-Laurent. La mise en pratique de la loi des liqueurs lui a causé une véritable surprise. "A Montréal et partout ailleurs dans Québec, dit-il, l'on peut obtenir librement du gouvernement des boissons et des vins de bonne qualité; l'on n'y remarque aucun cas

d'ivresse; dans Ontario où tout commerce de liqueurs est prohibé et où le peuple ne peut pour ainsi dire que se procurer du "moonshine," les désordres et les crimes sont plus nombreux et plus graves que dans Québec." Le voyageur américain se plaît même à reconnaître qu'il y a plus d'aisance et de liberté à Montréal que dans n'importe quelle grande ville des États-Unis.

Argent avancé sans Intrêt

Nous avançons des sommes variant de \$1,000.00 à \$50,000.00, sans autre obligation que de rembourser le montant que nous avançons, sur hypothèque pour un montant égal (sur évaluation municipale) et un déboursé d'environ \$1.50 par année pendant la durée du remboursement du CAPITAL que vous aurez reçu. Nous avançons actuellement à nos MEMBRES au-delà de \$140,000.00 d'intérêt par année, nos avances s'élevaient à au-delà de \$2,000,000.00, lesquels sont garantis par des premières hypothèques d'au-delà de \$3,000,000.00, sans tenir compte de \$2,000,000.00 d'assurance contre le feu sur les biens hypothéqués comme garantie additionnelle pour nos argents avancés.

Pour plus amples informations et conditions veuillez vous adresser à

J.-D. GUILLEMETTE,

COURTIER EN ASSURANCES

FEU, VIE, MADADIE & ACCIDENTS, RESPONSABILITÉ PATRONALE, AUTOMOBILES, CONTRE LE VOL, SUR LES ANIMAUX, ETC.

BUREAU ET RESIDENCE: 128, Notre-Dame, Victoriaville, P. Q.

En face de l'Eglise

13 oct 6 m

Tancrède Beaudoin

SYNDIC AUTORISÉ

Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers. ST-JOSEPH, CO. BEAUCÉ, P. Q.

Déc 1 an

Grande Terre à Vendre

Située à St-Albert de Warwick, à 2 1/2 milles du village de St-Albert et à 5 milles de Victoriaville.

Cette terre contient 280 acres, dont 230 en culture et la balance en bois de commerce. 125 acres sont en belle terre de Pointe.

Deux maisons avec dépendances, quatre granges avec écuries, silo, moulin à vent pour fournir l'eau dans toutes les bâtisses. Environ 40 arpents de labour de fait. Rouland d'Agriculture, consistant en machines agricoles, etc., etc.

Aussi 40 bêtes à rnes, 4 chevaux, voitures, etc., etc. Cette terre pouvant faire deux établissements, pourra être vendue séparément ou tout d'un lot. Une personne peut acheter que le terrain s'il le veut, au goût de l'acheteur.

S'adresser à HENRI LEVASSEUR, Contracteur, Victoriaville, P. Q.

10 mars n°



Défense d'avancer

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit signé de ma main.

JOSEPH POHNER, Victoriaville, P. Q.

6 juillet 3 m

LISEZ CE CI: LISEZ CE CI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier-vitrail espèce de papier coloré pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrée, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis

6 juillet 3 m

POUR GROSSIR LES GROUPES CANADIENS DANS L'OUEST

De crainte que le mouvement intensif d'immigration qu'on est en train d'organiser nuise aux intérêts des Franco-Canadiens de l'Ouest, "Le Patriote" demande que nos compatriotes s'intéressent vivement à cette entreprise.

Notre confrère rappelle que "les Canadiens-Français sont des défricheurs et des cultivateurs nés, qui ont fait amplement leurs preuves dans toutes les provinces du Dominion."

"Au surplus, ajoute "Le Patriote", ils sont les plus loyaux sujets du pays, les plus aptes, par conséquent à encadrer certains éléments plus ou moins sûrs," et citant le Dr Clark, il dit: "que le meilleur moyen de conserver

l'Ouest au Canada, était d'y multiplier les groupes français et catholiques." Seulement il ne faut pas compter trop sur les Franco-Canadiens; car on pourrait-on le recruter si ce n'est dans la province de Québec, et serait-il sage de dépeupler notre province de l'Ouest, où les nôtres seront toujours en minorité? Nous ne le croyons pas. D'ailleurs Québec a aussi besoin de son apport d'immigrants pour mettre en culture ses riches domaines, restés inexploités.

Comme nous le suggérons, "Le Patriote" demande qu'on fasse du recrutement en France, en Belgique et par les Franco-Américains pour grossir et renforcer les groupes canadiens-français de l'Ouest.

Il est nécessaire pour la sécurité du pays, que ces groupes soient plus forts; ces agglomérations françaises finiront par s'unir et par faire bloc, et un jour viendra qu'on sera heureux, peut-être, d'avoir le bloc pour résister à l'envahissement d'un mauvais esprit, comme on vient d'en faire la découverte en certains endroits.

Le type français et catholique est réfractaire au bolchevisme, et qui ne sait que ce mauvais esprit

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district d'Arthabaska, se tiendra au Palais de Justice en la ville d'Arthabaska.

LUNDI, LE VINGT-TROISIÈME JOUR D'OCTOBRE 1922 A DIX heures de l'avant-midi.

En conséquence, Je donne avis public à tout ceux qui auront à poursuivre aucune personne actuellement détenue dans la prison commune de ce district et toutes autres, d'être présents.

Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le dit district de s'y trouver avec tous leurs records.

J. E. GIROUARD, Shérif.

Bureau du Shérif. Arthabaska, 18 septembre 1922.

Vous trouverez à notre Librairie une grande quantité de papier à envelopper CRAFT en rouleau de 6, 9, 12, 15, 18, 20 et 24 pouces, que nous vendons à 12 CENTS LA LIVRE au prix que vous payer à Montréal et vous économisez le FRET ou express.

Bryant Brothers

(Limited)

Membres de la Bourse des Mines de Montréal

84, rue S.-François-Xavier MONTREAL, P. Q.

Centre des Affaires Minières Cote des Valeurs données tous les jours sur demande. Système élaboré de communications télégraphiques. Facilité dans les opérations de courtage. Maison établie en 1899. 31 août 8 m

Brousseau & Groleau

COMPTABLES LICENCIÉS

Syndies Autorisés.—Comptabilité de toutes sortes.—Organisation de Compagnies ou autre.—Auditions Municipales.—Faillites ou Liquidations. 111 Rue St-Joseph, — QUEBEC 3 nov 1 an

AU PUBLIC

Si vous désirez vendre votre propriété, adressez-vous à

L. J. GUILLEMETTE, Agent d'affaires, 93, Rue Notre-Dame, Victoriaville, P. Q. Tél Local 241. 1er juin 1921

Maisons à Vendre

Maisons à vendre. S'adresser à GAUDET & FILS, ESRC., Victoriaville P. Q.

A Vendre

Terre 61 par 28 arpents; bonnes bâtisses, grange 70 x 30, écurie, hangar; bonne qualité de terre. Prix \$2500. Comptant \$1000. Pour autres détails S'adresser à L. J. GUILLEMETTE, 93 rue Notre-Dame, Victoriaville, P. Q. Tél. 241. 22 juin n°

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Littérature, Politique, Arts, etc. Directrice: Madame Huquetin (Ma deleine). Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous. En vente à LA LIBRAIRIE DE L'UNION, Arthabaska, P. Q.

LA LUTTE CONTRE LE FEU

C'est lundi prochain que commencera la semaine de prévention contre les incendies. Contrairement à ce que certaines gens semblent croire, cette semaine de prévention contre le feu n'est pas seulement l'affaire de Montréal, mais du pays tout entier. Cette campagne prendra les proportions d'une campagne nationale et aura son retentissement dans toutes les villes et villages du pays. Le gouvernement a déjà commencé la distribution de diverses brochures et pancartes qui font connaître à qui les lit l'énormité des pertes que nous ne sommes qu'un petit peuple de moins de neuf millions d'habitants. Quarante-cinq millions! cela fait environ dix dollars perdus pour chaque habitant. C'est tout simplement colossal.

La semaine de prévention contre les incendies est instituée dans

les endroits publics et partout là où elles peuvent être lues par beaucoup de monde. Elles sont comme une invitation plus de prudence, plus de soins et plus de précautions à prendre contre le feu, qui, dans une année, ruine tant de paroisses et tant d'individus. Les pertes par le feu au Canada, sont plus considérables que celles subies par n'importe quel autre pays. Chaque année des millions et des millions de valeurs mobilières et immobilières disparaissent chez nous en fumée. Nous sommes pourtant aussi bien protégés en général, que les autres pays contre l'incendie, mais il semble que nous n'usions pas d'assez de prudence pour éviter les pertes par le feu. Le chiffre des pertes par le feu au Canada, l'année dernière, s'est élevé à quarante-cinq millions! N'est-ce pas là un chiffre effrayant et propre à nous faire réfléchir, quand nous songeons que nous ne sommes qu'un petit peuple de moins de neuf millions d'habitants. Quarante-cinq millions! cela fait environ dix dollars perdus pour chaque habitant. C'est tout simplement colossal. La semaine de prévention contre les incendies est instituée dans

TÉL. BELL NO 9 MAISON FONDÉE EN 1885 TÉL. LOCAL GAUDET & FILS E.NRG Marchands de Fer GROS - ET - DETAIL Importateurs de Ferronnerie et Quincaillerie Sp. CALITÉ: Fournitures de plombiers en général, Tuyaux de grès et fonte, Tôles galvanisées et noires, Plâtre, Ciment, Célanite, etc., etc., etc. Tous les matériaux en général pour la construction Bois et Charbon. Toujours en réserve Gazoline filtrée. VICTORIAVILLE, - QUE.

De \$50 à \$5,000 PAR AN POUR LA VIE C'est ce que donne une rente viagère du Gouvernement canadien Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie. Impossible de trouver de meilleures garanties. Cette rente est exempte de toute taxe. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Elle n'est nullement affectée par la baisse des affaires. Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit. Il n'est pas besoin d'un examen médical. Toute personne résidant ou domiciliée en Canada ayant au moins 5 ans peut en acheter. Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs. Pour avoir la nouvelle brochure et tout autre renseignement que l'on désire, s'adresser au maître de poste local, ou dans toute ville, au bureau de la poste. S'adresser aux Bureaux de la Vieillesse à Ottawa. Mentionner votre âge à votre demande afin d'être en mesure de vous adresser à la bonne section.

A.-G. Letourneau Marchand de Ferronneries et de Carrosseries Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc. Clôtures et Broches de toutes sortes. Visites et Correspondances sont sollicitées. VICTORIAVILLE, P. Q.

BOIS DE SCIAGE J'achète toutes sortes de bois de sciage SPÉCIALEMENT LE BOIS FRANC Je paierai le plus haut prix du marché S'ADRESSER A J.-C. HEON, Bureau Hôtel-de-Ville, VICTORIAVILLE, P. Q.

Nous avons reçu à notre Librairie un assortiment, dans toutes les couleurs, de Savon "Sunset" que nous vendrons au prix de 15cts le morceau. Vous pouvez teindre coton, soie et laine avec ce savon.

Ceux qui désirent faire encadrer les images de première communion et autres images pourront s'adresser à ce bureau. Nous avons en magasin un très bel assortiment de bois et de cadres, de toutes sortes, à bon marché.

Le but de fournir les moyens pour combattre plus efficacement et avec plus de succès le feu dans les forêts, dans les campagnes, les villages et les villes. Elle portera ses fruits, si personne ne s'en défend. Si même, nous pouvions diminuer d'un cent seulement le nombre des incendies, ce serait un succès, a dit le chef Chevalier, du département des Incendies de la ville de Montréal. Les incendies, au Canada, continue-t-il, coûtent au moins dix piastres par tête. Il faut donc les empêcher dans l'intérêt du pays et dans l'intérêt de Montréal. Ce n'est pas une campagne de publicité que nous entreprenons, mais une campagne pour faire comprendre aux gens le sens de leur responsabilité.

Ces paroles d'un homme qui s'y connaît dans le sujet, peuvent servir d'avertissement et de recommandation aux citoyens de tous les autres endroits du Canada, parce qu'elles sont dictées par une longue expérience et par une grande connaissance des terribles conséquences dont le feu chez nous est la cause. Que la semaine prochaine soit donc partout une semaine de prévention contre l'incendie. De prévention dans le vrai sens du mot.

LE BUREAU DU BLE Il n'y a pas seulement au Canada que l'on agite l'étatisation des marchés agricoles. La Nouvelle-Galles du Sud a fait l'expérience du problème posé ici par les fermiers de l'Ouest, et elle en est sortie toute éloquée.

On a créé, l'an dernier, dans cette colonie anglaise, un bureau de vente de blé semblable à celui que réclamaient les progressistes de l'Ouest, à la session dernière.

Le résultat se chiffre par une perte nette de neuf cent mille livres sterling (près de quatre millions de piastres), et il faudra imposer une taxe spéciale sur tout le pays pour solder cette désastreuse expérience.

La même chose serait arrivée ici, si le gouvernement fédéral avait écouté les sollicitations des fermiers de l'Ouest, qui voulaient faire assumer par tout le pays la responsabilité de la vente de leur blé.

Les cultivateurs d'Ontario, de Québec et du reste du Canada ont vu avec plaisir échapper au désastre d'une pareille mesure, mais à la fermeté du gouvernement qui s'est tenu ferme, nous

Le plus facile à digérer de tous les aliments!

MACARONI CATELLI

Ecrits à la Cie S. B. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS.

PACIFIQUE CANADIEN

4 TRAINS RAPIDES

Course de 5 heures

ENTRE

QUEBEC ET MONTREAL

DE LA GARE DU PALAIS

"Le Frontenac" Départ: 1.30 p. m. tous les jours. Arr. Montréal (G. Windsor) 6.30 p. m.

"Le Viger" Départ: 4.40 p. m. dimanche excepté. Arr. Montréal (G. Viger) 9.40.

Retour de Montréal (G. Windsor) 9.00 a. m. tous les jours. (G. Viger) 5.00 p. dimanche excepté.

Wagons-salon observatoire et wagon-restaurant.

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES

9.00 a. m. dim. exe. pour Montréal (G. Viger) Wagon-salon observatoire à buffet.

11.55 p. m. tous les jours pour Montréal (Gares Viger et Windsor) Wagons-Lits à compartiments éclairés à l'électricité.

Retour de Montréal (G. Viger) 9.45 a. m. dimanche excepté. (G. Viger) 2.30 p. m. dim. seulement.

(G. Viger) 11.30 p. m. tous les jours. (G. Windsor) 11.55 p. m. tous les jours.

Le Service du Pacifique Canadien ne souffre aucun: comparaison IL EST INSURPASSABLE

Bureaux des Billets (30 Rue Saint-Jean... Tél.: 93) (Château-Frontenac... Tél.: 1840) (Gare du Palais... Tél.: 663) Québec

A. A. LANGEVIN, Agent du Trafic Voyageurs.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE ORDONNANCE DE SEQUESTRE OU D'UNE CESSION (a)

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de ALEXANDRE RAYMOND et de GEORGES RAYMOND, cultivateurs de Notre-Dame du Bon Conseil, P. Q.,

AVIS est par les présentes donné que ALEXANDRE RAYMOND et GEORGES RAYMOND, de Notre-Dame du Bon Conseil ont le 6ème jour d'octobre, 1922, fait cession autorisée au soussigné.

AVIS est par les présentes donné que ALEXANDRE RAYMOND et GEORGES RAYMOND, de Notre-Dame du Bon Conseil ont le 6ème jour d'octobre, 1922, fait cession autorisée au soussigné.

AVIS est par les présentes donné que ALEXANDRE RAYMOND et GEORGES RAYMOND, de Notre-Dame du Bon Conseil ont le 6ème jour d'octobre, 1922, fait cession autorisée au soussigné.

AVIS est par les présentes donné que ALEXANDRE RAYMOND et GEORGES RAYMOND, de Notre-Dame du Bon Conseil ont le 6ème jour d'octobre, 1922, fait cession autorisée au soussigné.

Daté à Drummondville, ce 10e jour d'octobre 1922. J.-W. ST-ONGE, Syndic autorisé.

Princeville

—MM. Edouard Beaudoin, Pierre Daigle, Oscar Cantin, Mlles Alice Cantin et Marie Anne Pepin sont partis la semaine dernière, pour les Etats-Unis.

—Mlle F. Grégoire, de Saint-Sylvestre était en promenade ici la semaine dernière chez M. le notaire Feeney.

—Mme B. Feeney est partie pour un voyage à Montréal.

—M. et Mme Auguste Beaudet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, baptisé sous les noms de Joseph Robert, Parrain et Marraine, M. Roger et Mlle Bernadette Beaudet, frère et soeur de l'enfant.

—Mme Welley Olivier, des Etats-Unis est en visite chez son père, M. Théophile Lessard.

—La mort, cette sinistre faucheuse, vient d'enlever à l'affection des siens un des plus vénérables et anciens citoyens de notre paroisse, dans la personne de M. Johnny Roux, décédé subitement, à l'âge de 67 ans.

Les imposantes funérailles eurent lieu samedi, le 7 à 9 heures. Le service funéraire fut chanté par

M. Fabbé A. O. Papillon, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. F.-X. Collin, Norbert Nolin, B. Talbot, Amédée Champoux et Edouard Lachance.

M. Narcisse Blais portait la croix. M. Johnny Roux laisse pour pleurer sa perte son épouse et quatre fils.

Une foule considérable suivait le cortège funéraire et mêlait ses regrets au deuil de la famille.

Nos sincères condoléances.

LE DEVOIR D'UNE MERE ENVERS SA FILLE

Sa santé doit être protégée lorsqu'elle atteint l'âge de femme.

Toute mère qui se souvient de son adolescence sait combien urgemment sa fille peut avoir besoin de sa santé et de ses forces durant les années qui séparent son temps d'école d'avec l'âge où elle atteint son plein développement. C'est à cette période que les filles faiblissent et deviennent exsangues et nerveuses. La nature demande plus de nourriture que n'en peut fournir le sang et des signes de dépression sont remarquables par les yeux abattus, la pâleur des joues, les reins faibles et souffrants et un dégoût pour la nourriture convenable. Ce sont là des symptômes indiquant la pauvreté du sang. La mère vigilante prend promptement les moyens de donner à sa fillette le sang nouveau et riche que demande son système en lui administrant les Pilules Roses du Dr Williams. Nul autre remède n'a eu autant de succès et des milliers de mères ont vérifié sa valeur. Mme W. H. McIntyre, Cananook, Ont., raconte ce que ces pilules ont fait pour elle et sa fille. Elle dit: "J'ai employé les Pilules Roses du Dr Williams depuis nombre d'années surtout dans les cas de faiblesse et de débilité générale, et j'ai constaté qu'elles sont un remède qui donne beaucoup de satisfaction. Après une sévère attaque d'influenza je me suis trouvée dans une condition de grande nervosité et j'eus recours à mon vieux tonique—les Pilules Roses—et elles m'ont pas trompé mon attente. Je les ai aussi données à ma fille aînée dont la santé était compromise par ces maux propres aux fillettes de son âge. Elle se plaignait de maux de tête, de douleurs de reins, et avait souvent des crises d'hystérie. Elle se mit à prendre les pilules et fut bientôt en voie de guérison. Elle ne se plaint plus jamais de maux de tête ou de douleurs de reins, ce que j'attribue aux Pilules Roses du Dr Williams. Quand je vois un de mes enfants indisposé ou qui a besoin d'un fortifiant pour le sang, je lui administre ces pilules et toujours avec le meilleur résultat."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez le premier marchand de remèdes venu ou par la poste, à raison de 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 en vous adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné que Edmund Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérard, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir une charte de incorporation sous le nom de Québec Power Company, pour les fins suivantes: Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques et électriques ou autres pouvoirs, usines, usines à gaz ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Becheville, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; et de manutentionner, acheter, vendre et distribuer des pouvoirs d'eau de gaz, d'électricité et autres pouvoirs dans la cité de Québec ou dans n'importe quelle des dites comités; d'acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, en entier ou en partie, les tramways ou chemins de fer ou autres entreprises pouvant employer les pouvoirs d'eau, de gaz ou autres pouvoirs ou produits par la Compagnie; d'acheter, de construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la compagnie; d'acquiescer en entier ou en partie, par achat, location ou de quelque manière que ce soit, le stock capital, parts, sécurités, entreprises et propriétés du Québec Railway, Light, Heat & Power Company, Québec, Jacques Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company ou n'importe quelle autre Compagnie ou Compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantage pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie, de concéder à quelque compagnie que ce soit, dont une partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie. Québec, 4 Octobre 1922. GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & LANGUEDOC, Procureurs des demandeurs.

Nouvelles de Victoriaville

—Le mariage de M. F.-Edouard Alain, fils de M. J.-E. Alain, gérant et directeur de la Victoriaville Furniture Cie., aura lieu le dix-sept courant, en notre église, avec Mlle Luce Beaudet, fille de M. Ernest Beaudet. A cette occasion, les amis de M. Alain lui donneront un banquet samedi soir.

—M. Willie Rhault, employé de M. J.-O. Dubuc, photographe de cette ville, est allé ouvrir un studio à Makamic.

Mlle Béatrice Cloutier, Mme Chs.-Eug. Gaudet et ses enfants, Raymond et Yvette, d'Arthabaska, étaient dimanche, en visite chez Mme Octave Gaudet.

—M. Robert Poirier, E.E.A., fils du notaire Poirier, de Victoriaville, a été élu par acclamation, président des Etudiants en Droit, de l'Université Laval de Québec, pour l'année 1922-23.

—Mlle Germaine Bouleau, qui a été en voyage depuis quelques semaines, est revenue ces jours derniers.

—M. et Mme J.-E. Gagnon sont allés passer quelques jours à Notre-Dame de Lourdes, chez des parents de Mme Gagnon.

—On se demande si les cultivateurs reçoivent bien pour leur mérite des acheteurs de fromage. Nous savons depuis longtemps, et nous en avions l'expérience, que les cultivateurs sont sujets à se faire exploiter par les acheteurs étrangers. Même, nous pourrions ajouter que nous avons été témoin qu'un vendeur pour une fromagerie avait accepté une somme d'argent d'un acheteur pour lui vendre beaucoup meilleur marché. Autrefois, il y avait la pesée à Montréal, et c'était un véritable razer, si mal qu'un jour le peseur public de Montréal, fut surpris en flagrant délit. Chaque vente c'était des réclamations assez lourdes pour des défauts de pesantier. C'est alors qu'on tenta de peser le fromage à Victoriaville, et on y trouvait un fort profit. La vente publique qui se fait est elle la vraie, la plus juste? Nous nous sommes laissé dire par le président de la Chambre de Commerce que le même jour qu'une vente à Victoriaville, le fromage se vendait plus cher ailleurs. Nous croyons véritablement qu'il devrait y avoir un contrôle. Nous connaissons de ces gens qui se qualifient, et qui réellement, qualifiés, honnêtes hommes qui se font les comères des acheteurs de Montréal, recevant pour la transaction une rémunération bien au-dessous de la trahison qu'ils imposent à leurs concitoyens.

Pourquoi ne pas avoir des télégrammes le midi, de personnes de confiance, de Montréal? On accepte des télégrammes que se font envoyer par leurs propres maisons, les acheteurs locaux. Qu'est-ce que cela peut bien inspirer de confiance? Il vaudrait la peine de payer quelqu'un qui surveillerait les intérêts des cultivateurs, et il se gagnerait de ce chef des sommes considérables à chaque vente. Les cultivateurs engageraient leur homme au commencement de l'été, un homme qui n'a rien eu à faire de près ou de loin avec les

vendeurs de Montréal afin d'écarteler les moindres soupçons. —Il s'est voté un règlement d'exemption de taxes municipales par les électeurs municipaux, lundi et mardi, en faveur de la nouvelle industrie des habits de Rubin Brothers, qui est actuellement à se construire le long de la rue Louise, et qui devra employer le moins 150 mains, et cela pendant dix années. Deux cent soixante contribuables ont voté en faveur du règlement et pas un contre. Ces contribuables représentent une valeur de huit cent soixante seize mille piastres. Ce règlement n'exempte pas des taxes scolaires.

—Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Médéric Malo, décédé le dimanche, à l'âge de 71 ans, après une courte maladie. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. La dépouille mortelle a été déposée dans notre cimetière. Nous offrons à la famille nos sympathiques condoléances.

—Le Dr J.-B. Drouin, et Mme Drouin, Mme Philippe Marchand, sont revenus la semaine dernière, d'une promenade à Montréal. —MM. Joseph Vachon, sa famille, Alphonse Provencher, sa famille, sont partis pour les Etats-Unis. —M. et Mme Venne sont revenus de leur voyage de noces. —M. MacDonald Bourbeau est allé suivre des cours à l'école Polytechnique de Montréal. —Les industries des Etats-Unis ont augmenté leurs salaires, et voulez-vous savoir pourquoi? Une seule commerciale nous le dit. C'est parce qu'il manque de mains et que c'est un appât pour faire arriver les gens saut à baisser une fois la trappe fermée. —Les écoles du soir vont commencer à l'Hôtel de Ville, et Mme DeSerres sera l'institutrice. Les élèves peuvent se considérer heureux d'avoir une personne d'expérience comme Mme DeSerres, qui a enseigné l'anglais dans l'Ouest et qui remporte des succès. Que tous ceux qui désirent s'inscrire le fassent immédiatement ou lundi soir à l'Hôtel de Ville, dans la salle de la lanterne.

—M. Oscar Roberge a décidé de passer l'hiver en Californie. Bon voyage, bonne santé et heureux retour. —L'installation des nouveaux officiers des Chevaliers de Colomb a eu lieu la semaine dernière, au milieu de tout le cérémonial ordinaire. Nous avons le plaisir de féliciter M. Alexandre Julien, le nouveau titulaire. —Pour une semaine d'hygiène, la présente semaine ne vaut guère par les défaveurs qu'elle a dû rendre. La pluie, le froid, ont dû rendre le change à tous ceux qui s'exercent à améliorer l'hygiène dans notre province. —M. Henri Beauséne, de Lawrence, a passé quelques jours chez son frère, le notaire Beauséne. —Notre conseil est composé comme suit: MM. Dr J.-B. Drouin, maire, Anthime Boisvert, maire suppléant, J.-E.-C. Giroux, Napoléon Campagna, J.-C. Vézina, Joseph Lambert, Thomas Buteau, conseillers. La Commission Scolaire est composée comme suit: MM. J.-A. Beauséne, président, J. W. Paris, Narcisse Fortier, J.D. Gagné, Willie Fortier, commissaires. Le banc de l'oeuvre et l'abbaye est composé de MM. Romuald Paradis, Amédée Mathieu, J. H. Patry, marguilliers. —Maisons à vendre et à louer, s'adresser à M. Auguste Bourbeau. —Les personnes qui veulent suivre les cours d'anglais, des leçons de piano, l'élocution, des cours de culture physique, pourrions s'adresser à Mme DeSerres, à l'Hôtel Gédéon Perrault, Victoriaville. Les personnes de Victoriaville, d'Arthabaska ou d'ailleurs peuvent suivre ces cours. —Nous avons appris avec chagrin le décès de Mlle Antoinette, fille bien-aimée de M. Zéphirin Jacques, décédée à l'âge de douze ans, et dont les funérailles ont eu lieu en notre église paroissiale. Nous offrons à M. et Mme Jacques ainsi qu'à sa famille si cruellement éprouvée, nos plus sympathiques condoléances. —Il est prudent de ne pas s'emballer avec l'histoire de s'en aller aux Etats-Unis. Les promeneurs en automobiles qui sont venus cet été, et dont la plupart avait loué leurs machines, ont grandement contribué à émerveiller nos gens. Après tout nous sommes bien dans notre pays. —Ne vous fiez pas trop aux prophètes de malheur et qui vous disent qu'il n'y aura pas de charbon cet hiver. Il y en aura pour tout le monde. Naturellement les vendeurs de charbon font publier dans les gazettes toutes sortes d'aventures pour vendre plus cher leur charbon. Les cultivateurs semblent gôber la mouche et nous offrent du bois à des prix de guerre. On nous a offert quelques chars de charbon à prix raisonnable, pas plus cher que d'habitude. Voilà pourquoi nous croyons qu'il ne faut pas s'emballer. M. Sauvé ne produit pas un effet foudroyant sur ses partisans politiques, car de son propre aveu, ceux-ci le désertent.

Les enfants pleurent pour avoir des CANTONS PLEURANT A DE FLETCHER



rapidement obtenues par l'emploi du

GENTIN

(LE BON TONIQUE)

Son heureuse composition en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et aux personnes débiles et délicates.

Le Gentin, purement végétal, est originaire des Montagnes Rocheuses où les Sauvages Sioux l'employaient pour COMBATTRE LA MOLLESSE DES CHAIRS—SE DONNER DE LA RESISTANCE. En vente partout \$1.00 la bouteille

LA COMPAGNIE GENTIN, LIMITEE, 482, RUE SAINT-PAUL, OUEST, MONTREAL.

VÊTEMENTS FASHION-CRAFT



"L'Art fait des Conquêtes"

COMME tu as bon air dans ton pardessus neuf, Jean! Fashion-Craft, n'est-ce pas? J'en étais sûre. La coupe est parfaite. Il n'y a rien de tel que le travail à la main pour donner à un pardessus ces lignes allongées et gracieuses. Le col te va à merveille. Au revoir, tu as de la chance d'être si bien habillé.

Fabriqués en belles étoffes écossaises, ce modèle Northfield est la création la plus élégante de la saison. Ses manches Raglan qui tombent droit du col et d'une seule pièce donnent un air de jeunesse et de sveltesse. On peut boutonner le col jusqu'en haut en cas de mauvais temps. Exclusif, sans extravagance, vous serez sûr que c'est un Northfield s'il porte l'autographe de Fashion-Craft.

Le modèle du style et de la qualité depuis 18 ans au Canada.

J. O. BOURBEAU & CIE VICTORIAVILLE

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné que Edmund Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérard, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une charte de incorporation sous le nom de Québec Gas Company, pour les fins suivantes: Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, de construire, développer et opérer des usines à gaz et hydrauliques, des pouvoirs électriques ou autres, usines ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec, ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Becheville, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; et de manutentionner, acheter, vendre et distribuer, des pouvoirs de gaz, eau et électricité et autres pouvoirs dans la cité de Québec, ou dans n'importe quelle des dites comités; d'acquiescer en entier ou en partie, par achat, location ou de quelque manière que ce soit, le stock capital, les parts, sécurités, entreprises et propriétés du Québec Railway, Light, Heat & Power Company, Québec, Jacques Cartier Electric Company, Québec County Railway Company; Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantage en rapport avec les affaires ou entreprises de la compagnie comprenant toutes ou une partie de leurs chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités ou exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou en dis-

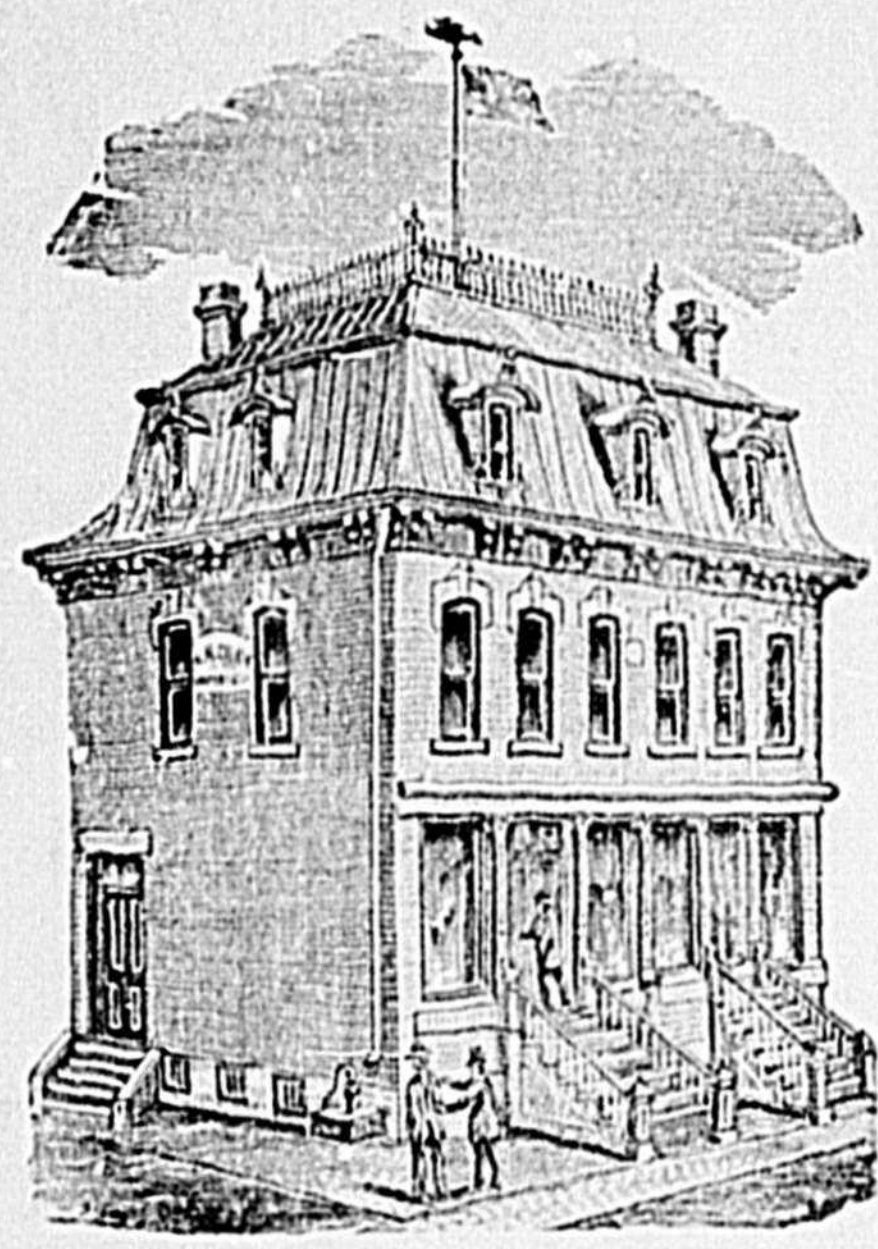
poser de quelque manière que ce soit en entier ou en partie; de concéder à toute compagnie, dont une partie quelconque des entreprises, propriétés, ou autres droits sont acquis par la compagnie, l'autorisation nécessaire pour les transférer à la Compagnie. Québec, 4 Octobre 1922. GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & LANGUEDOC, Procureurs des demandeurs.

Le radio de "La Presse" a conquis l'âme sensible de Mary Pickford, cette étoile de cinéma. Le gouvernement de Québec acquiert une plus grande popularité d'année en année. C'est comme le bon vin qui se bonifie en vieillissant.

La Maison par Excellence

POUR LES EPICERIES EN GROS

1878 - 1922



GROS

DETAIL

Nous avons toujours un assortiment complet d'épicerie que nous vendrons EN GROS, aussi bon marché que nos compétiteurs des villes. De plus, nous fournissons un service rapide et économique. Pas de retards, pas de réclamations, pas de pertes de ventes. Ceci est suffisant pour placer vos commandes à l'endroit le plus proche et le plus profitable à votre commerce.

H. H. GUAY, LIMITEE

TÉLÉPHONE BELL

TÉLÉPHONE LOCAL

VICTORIAVILLE

Harnais de Travail

(Marque "Alligator")

Un Cheval Attelé avec le Harnais

Marque (Alligator)

Travaille plus facilement et sent moins de fatigue que celui dont le harnais est de fabrication secondaire, parce que dans la confection du HARNAIS DE TRAVAIL MARQUE

"ALLIGATOR"

on a su proportionner les différentes pièces qui le composent, de manière à faciliter

LA FORCE et l'ENDURANCE

Comme résistance, le cuir, la bouclerie, les coutures et les joints sont d'une solidité à toute épreuve.

C'est le Harnais par Excellence, confectionné et garanti par les plus grands fabricants de harnais au Canada. Ne se vend pas plus cher que les autres. Venez les voir à notre magasin.

CATALOGUE ENVOYE AUX MARCHANDS

LAMONTAGNE LIMITEE

BLOC BALMORAL

338, Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.

(Près de la rue McGill)

L'INDÉPENDANCE DANS L'AVENIR

LE SYSTEME DES RENTES VIAGERES DU GOUVERNEMENT DU DOMINION

offre, à ceux qui le désire, un moyen exceptionnel de se procurer des ressources pour la vieillesse. Par des paiements minimes ou élevés on peut s'assurer une rente viagère, immédiate ou différée, de \$50 à \$5,000 par an, toute la vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois.

Ces rentes s'achètent soit sur une seule vie, ou sur deux vies conjointement.

Après que le contrat est émis, on peut changer de domicile sans dommage.

Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

Cette rente est exempte de toute saisie. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.

GARANTIE—LE DOMINION DU CANADA.

S'adresser au maître de poste de l'endroit, ou bien écrire en franchise à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes Viagères du gouvernement du Dominion, à Ottawa, pour obtenir des brochures descriptives. Mentionner l'âge au dernier anniversaire de naissance et le sexe.

IL CROYAIT NE JAMAIS REVENIR A LA SANTE

"Fruit-a-lives" le Remet sur Pied

159 AVENUE PIERRE IX, A MONTREAL.
"Je souffrais trois ans de dyspepsie. Je consultai un médecin et pris ses médicaments, mais je ne m'en portai pas mieux.

Un ami me conseilla de prendre du Fruit-a-lives. Après en avoir pris deux boîtes j'étais beaucoup mieux. Ma digestion et ma santé sont parfaites".
GASPARD DURAND.
70c la boîte; les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-lives, Limitée, à Ottawa.

Le 1er Congrès

Suite de la 1ère page

vaillants.

La Confédération des Travailleurs catholiques fut fondée en 1921 au Congrès de Hull. Quarante-deux délégués représentant une centaine de syndicats et environ 10,000 travailleurs assistèrent au Congrès et votèrent la fondation de la C.T.C.C. L'enthousiasme fut considérable; ce n'était heureusement pas un feu de paille. La C.T.C.C. fut mise en marche en janvier cette année. Son rouage, cela va de soi, mit quelques mois à s'ajuster. En juin, tout allait avec entrain et la Confédération put tenir avec succès son premier Congrès au mois d'août de cette année. Cent-neuf délégués représentant à peu près le même nombre de syndicats que l'an dernier assistaient à ces solennelles assises.

Donner la physionomie d'un congrès, indiquer ses répercussions probables n'est pas toujours chose facile. L'on s'y trompe aisément. Il est toutefois de mettre en lumière les idées directrices du 1er Congrès de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada; elles sont d'ordre professionnel, d'ordre moral et d'ordre patriotique. Défendre et promouvoir les intérêts matériels de la classe ouvrière à la lumière des principes de la morale chrétienne et en harmonie avec les exigences d'un patriotisme éclairé, voilà bien, il semble, la formule qui résume le mieux les aspirations de la C.T.C.C. et qui dirige son action. Les résolutions et vœux adoptés par les délégués au Congrès de Montréal entrent tous dans les limites de cette formule générale. On demande une législation industrielle plus complète et plus protectrice des travailleurs; amendements à la loi des accidents de travail, à la loi des établissements industriels pour obliger les compagnies à donner un meilleur service d'infirmerie et de pharmacie d'urgence, pour réduire les heures de travail des femmes et des enfants dans les filatures, etc.; on réclame le rétablissement de l'apprentissage en obligation, les menuisiers, les plombiers, les peintres et autres à se munir d'un certificat de compétence; on veut plus de respect de la loi des salaires raisonnables qui oblige en pratique les entrepreneurs du gouvernement à payer à leurs ouvriers le salaire fixé par le syndicat; on veut aussi une meilleure observance de la loi des ingénieurs stationnaires; on discute la possibilité d'une loi des maladies professionnelles; on parle de l'opportunité d'une loi d'assurances sociales, de pensions d'invalidité pour vieillards; on demande une meilleure loi sur les logements ouvriers. On demande aussi—et la résolution a soulevé en certains quartiers des protestations inattendues—la préférence en faveur de la main-d'œuvre des syndicats catholiques dans la construction d'édifices appartenant aux communautés religieuses, aux commissions scolaires, fabriques d'églises, etc. Qu'y a-t-il de mal à cela? N'est-il pas légitime, de la part des syndicats catholiques, de demander aux corporations religieuses de les encourager de leur patronage? N'est-il pas permis à ces corporations religieuses d'encourager les ouvriers catholiques qui obéissent à la voix du Pape, des évêques et des pré-

tres en se syndiquant sur une base catholique? Que ne proteste-t-on pas contre les unions internationales qui maintiennent, là où elles le peuvent, l'atelier fermé, refusant catégoriquement de laisser travailler nos membres et déclarant prêts à faire la grève plutôt que de permettre aux leurs de vivre à côté des nôtres. Nos syndicats n'ont jamais refusé de laisser travailler les protestants avec eux; ils ont dans leurs constitutions des clauses qui prévoient le cas et qui protègent tout autant le travailleur non-catholique que le travailleur catholique.

Le bien-être moral de la classe ouvrière n'est pas laissé de côté dans les congrès de la C.T.C.C. Les délégués demandent avec instance le respect de la loi fédérale du repos dominical; ils insistent pour une meilleure protection morale de l'enfance en voulant interdire l'entrée du cinéma aux enfants de moins de 16 ans, accompagnés ou non de leurs parents; ils expriment le vœu que la grande presse fasse une publicité moins malsaine aux crimes et que les magistrats sévissent contre tout abus dans ce sens. On accepte d'appuyer les instances qui se font auprès du Souverain Pontife demandant l'établissement d'une fête de Jésus-Ouvrier; on endosse la campagne contre le blasphème entreprise par l'A.C.V.C.

Les syndicats catholiques n'oublient pas qu'ils sont canadiens; ils demandent le maintien du tarif de 35 p. c. sur la chaussure étrangère, ce qui est un excellent moyen de garder nos manufactures en activité et de donner du pain à nos ouvriers. Ils n'oublient pas non plus qu'ils sont pour la plupart de race française; ils demandent donc qu'on reconnaisse la Saint-Jean-Baptiste comme fête légale. On se souvient de leurs revendications récentes pour la monnaie et le timbre bilingues. La C.T.C.C. désire que des séries de conférences soient données aux cultivateurs pour leur montrer sous son vrai jour, la vie dans les villes; travail éternant à l'usine, chômage, air malsain, dangers de toutes sortes. C'est une manière pratique et intelligente d'enrayer la désertion des campagnes.

Nous n'en finirions pas d'énumérer les résolutions nombreuses adoptées au cours du Congrès de la C.T.C.C. Ce tableau donne une idée suffisante de la besogne utile qu'on expédie au cours de ces congrès. Les ouvriers délibèrent avec plus de savoir-faire et d'intelligence qu'on ne se l'imagine. Leur connaissance de la procédure, leur habitude des assemblées délibérantes, la sincérité de leurs discours, tout s'unit pour rendre intéressantes et lumineuses les séances d'un congrès.

L'énumération presque sèche que je viens de faire de quelques-unes des résolutions adoptées au congrès de Montréal ne donne qu'une imprécise idée de l'atmosphère vivifiante qui y a régné. La charité chrétienne a sans cesse présidé aux discussions qui ont été amicales et libres de toute attaque personnelle. On sent que les principes de la sociologie catholique ont pénétré l'âme de ces travailleurs et l'ont transformé. La présence des amoniteurs n'accroît pas peu le sérieux des délibérations. On voit que la grande famille ouvrière canadienne-française est à l'aise avec ses prêtres qui représentent l'Église, la plus grande protectrice du travail. C'est la tradition, quelque peu rompue par l'internationalisme neutre, qui se reprend dans le syndicalisme ouvrier d'esprit catholique et à base nationale. La classe ouvrière s'est en quelque sorte ressaisie de ses égarements et elle revient toute belle à sa foi et à son patriotisme.

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada n'est pas une organisation parfaite; je l'ai dit au commencement de cet article; elle est encore à ses débuts, elle n'a pas un demi-siècle d'existence et le progrès, elle n'a qu'un an de vie. Malgré sa jeunesse, elle est une force puissante, une force qui compte et surtout une force qui grandit. Les progrès du syndicalisme catholique sont constants. Nos congrès annuels montreront au public nos effectifs grossissants et notre emprise sur la classe ouvrière de plus en plus profonde et solide. Le jour n'est pas éloigné, où dans une communauté d'idées splendide, les travailleurs catholiques de notre province, tous unis dans les syndicats catholiques et nationaux, donneront au monde le plus grandiose exemple de soumission aux principes chrétiens dans leurs revendications professionnelles et dans toutes leurs activités syndicales.

GÉRARD TREMBLAY,
Secrétaire général des syndicats catholiques et nationaux de Montréal.

COMMENT PREVENIR LA TUBERCULOSE CHEZ NOS ENFANTS

Les sept mille sept cent six écoles de la province de Québec viennent d'ouvrir leurs portes et près de six cent mille enfants quittent

leur famille, cessent leur vie au grand air, pour entrer dans les classes nombreuses mal ventilées, souvent mal éclairées et aux cubes d'air quelquefois insuffisants. Trente à quarante jours après ce changement de vie, vingt pour cent de ces petits étudiants, soit cent vingt mille seront absents de l'école pour cause de maladie. Ce sont les plus faibles qui sont incapables à s'adapter à ce changement de vie, l'air ainsi emprisonné est pour eux un air empoisonné. Ils sont incapables de supporter le contact de leurs camarades qui apportent leur famille de nouveaux éléments de lutte ou de maladie.

Durant la saison d'automne, l'atmosphère est plus chargée de micro-organisme, de substances végétales et de poussières de toutes sortes qui transportent des débris de décomposition de légumes, de fruits, de plantes ainsi que des décomposés organiques de petits insectes nés avec le printemps et qui meurent avec le dernier jour de l'été.

Quant on sait qu'une personne ne peut vivre plus de cinq heures, dans un volume d'air de cinq pieds cubes, on a raison d'être effrayé de voir tant d'enfants placés dans des espaces étroits et tant de personnes dans des réunions nombreuses respirer l'air impur qui a passé et repassé tant de fois dans les poumons de tous les assistants. De combien d'exhalations putrides l'air ainsi rejeté n'est-il pas surchargé? L'âge, la santé de chacun en fait varier le nombre et les dangers. Quelles sont les maladies susceptibles de se contracter par ce genre de complication. Quelles précautions doit-on prendre pour neutraliser ou pour détruire l'influence dangereuse de ses émanations?

Pour le progrès du commerce, de l'industrie et pour le perfectionnement de nos chemins de fer, on est prêt à tous les grands sacrifices. Que fait-on pour sauver la race et conserver la vigueur de la génération actuelle? Que faut-il faire pour améliorer la vie en commun, pour conserver dans un état de force et de santé cette immense famille de six-cent mille enfants? A Montréal, soixante pour cent (60 p. c.) des cent vingt mille enfants qui fréquentent les écoles de la Métropole souffrent de troubles de la nutrition. Tous ces déficients de la vie sont une cause de contagion pour les autres et à l'âge de quinze ans, tous les étudiants sont porteurs de germes de la tuberculose dans la proportion de 80 pour cent. Comment peut-on empêcher ces germes de la maladie de se développer, de grandir, d'envahir les tissus et de conduire à la consommation?

Dr D. E. L'CAVELIER.

UNE OPINION DE L'OUEST

Que les temps sont chargés en Canada! Il suffirait pour s'en convaincre du premier-Winnipeg que le Manitoba Free Press publiait le 28 septembre dernier.

Dans cet article, le confrère dénonce et persille les menées de certains groupes qui, à l'occasion des événements récents, ont mené tapage.

"A Winnipeg comme par tout le Canada, écrit-il, nous avons assisté à des tentatives évidentes pour, au moyen de méthodes d'intimidation morale et autres, prévenir toute discussion sur la proposition que le Canada, sans plus considérer les circonstances se compromît définitivement et irrévocablement à participer dans une guerre au Levant, s'il y avait lieu."

Le Charme et la Qualité

font la distinction du

THÉ

"SALADA"

"Le Thé le plus délicieux sur le marché"

La Pharmacie de Victoriaville

Dr J.-P.-H. MASSICOTTE, Propriétaire

Si vous souffrez de Faiblesse, Impureté du Sang, Anémie, Palpitations du Cœur, etc., nous pouvons vous suggérer sans crainte de prendre les Pilules Ferrugineuses "MASCOT" qui sont très recommandées par leur composition fortifiante; elles aident aussi à la Digestion.

En bouteille de 100 Pilules pour 75cts.

Si vous souffrez de Constipation, de mauvaise Digestion, les Tablettes "MASCOT" contre la Constipation vous seront d'un grand service. Elles peuvent être prises en même temps que les Pilules Ferrugineuses "Mascot."

En bouteille de 100 Tablettes pour 50 cts

Dépositaire: La Pharmacie de Victoriaville

Magasin de Vaisselle et de Tapisserie

LIBRAIRIE

Dr J.-P.-H. MASSICOTTE,

74, Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

INCORPORÉE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital Payé, \$4,000,000 Fonds de Réserve, \$5,000,000

PLUS DE 125 SUCCURSALES

La Banque Molsons insiste sur ce que ses employés traitent tout client avec courtoisie. Quel que soit le chiffre de ses affaires avec la Banque, vous êtes toujours certain d'être reçu avec attention et cordialité.

J.-O.-R. MARCHAND, Gérant.

Succursale d'Arthabaska

PORTRAIT DU PAPE PIE XI

Nous avons réussi à nous procurer des copies du portrait officiel de Sa Sainteté le Pape Pie XI: grandeur 16 x 20 pes. Économique à encadrer et peu encombrant sur le mur.

Prix l'unité: 25 sous.

Chaque famille ne devrait-elle pas tenir à posséder le portrait du chef auguste de la chrétienté?

S'ADRESSER A

La Librairie de "L'Union"

ARTHABASKA, P. Q.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte Toujours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

Turquie.

Il rappelle, ensuite, les opinions de la Nation, si sévères dans ses appréciations de l'erreur de tactique du cabinet britannique. Il rappelle, enfin, l'attitude de la Saturday Review, cet organe altéré du torisme, non moins sévère dans sa condamnation de "cet appel sans précédent qu'on prétend justifier par des motifs de sentiment plus que discutables."

les voir partir. Et, afin qu'ils voyagent à l'aise, avec confort et spacieusement, il serait bon qu'ils retinssent un wagon particulier."

Autrement dit, que cette poignée d'agités s'en aille!

(De la Presse)

A VENDRE

Un engin à vapeur de 8 à 10 forces, en parfait ordre.

Un beau CASH REGISTER à vendre, moitié prix. S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU, Victoriaville.

A VENDRE

Une belle propriété de 75 x 200 pieds de profondeur, bâtie en brique, en 1921. Située sur la principale rue dans le village de Princeville à 400 pieds du chemin de fer, avec deux magasins et deux loyers en bas et en haut, aussi hangar à bois et écurie.

Rapportant \$720.00 par année, de loyer. A vendre à un prix très bas et à bonnes conditions.

S'adresser à PHILIPPE LACHANCE, Princeville.

28 sept.—J.n.o.

Bébé est-il Gras?—

Les petits bras et les jambes potelées s'irritent facilement puis s'enflamment. On évite souvent les affections sérieuses de la peau par de fréquents lavages avec le Savon

BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour Bébé Le Meilleur pour Vous
ALBERT SOAPS LIMITED MONTREAL

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles; travail de loisir ou permanent, bon salaire travail envoyé à n'importe quel endroit frais payés. Timbres pour détail. NATIONAL MANUFACTURING, Co. Montréal, P. Q.

La Librairie de l'Union vient de recevoir directement de Paris un bel assortiment de ces cartes, les plus beaux modèles, à des prix qui défient toute compétition, parce que nous les avons importées.

Voir nos prix dans notre annonce en quatrième page.

Aussi à la même Librairie nous avons les "Souvenirs et impressions de voyage au nord-ouest" par le même auteur. Prix \$1.50 franc de port.